

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du

Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Cahiers du *Centre de* *Généalogie Protestante*

N°143

TROISIEME TRIMESTRE 2018



PARIS

Au siège de la Société

54. rue des Saints-Pères - 75007

2018

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°143 troisième trimestre 2018

SOMMAIRE

- Sommaire	113
- Paul Escalle, capitaine au 79^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 août 1914 à Courbesseaux, mort pour la France par Élisabeth ESCALLE	114
- Histoire de la famille Cottiby de La Rochelle rédigée par Simon-Louis Rivet-Cottiby à l'intention de ses enfants [deuxième partie] par Jean-Luc TULOT	152
- Les réfugiés tardifs à Genève par Éric BUNGENER	166
- Editorial par Denis FAURE	168

Comité de rédaction : Denis Faure, Elisabeth Escalle, Eric Bungener, Jean-Claude Garretta.

Retrouvez-nous sur le site internet de la SHPF www.shpf.fr

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 150 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2018
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361

Prix au numéro: 8,50 euros

Directeur de la publication :
Jean-Hugues CARBONNIER



Paul Escalle, Saint-cyrien © Elisabeth Escalle



Paul Escalle, capitaine au 79^e RI (1907)
© Elisabeth Escalle

**PAUL ESCALLE, CAPITAINE AU 79^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
TUÉ A L'ENNEMI LE 25 AOÛT 1914 À COURBESSEAUX
MORT POUR LA FRANCE**

La famille Escalle est une famille huguenote, établie à Bédarieux en Bas-Languedoc, dès la première moitié du XVII^e siècle. Les ascendants de Paul Escalle (sur plusieurs générations) sont tous de confession réformée. Ils sont baptisés et mariés au Désert par des pasteurs, après la révocation de l'édit de Nantes, selon des certificats en notre possession.

Paul, Etienne, Jules Escalle né à Bédarieux (Hérault), le 10 février 1868, (23 rue de la Digue (devenue rue Ferdinand Fabre), (baptisé au temple de Bédarieux), est le fils aîné d'Etienne "Jules" Escalle °Bédarieux 24 mai 1839, mort à Bédarieux le 13 janvier 1922, propriétaire, (puis rentier), et de Louise "Pauline" Desmonts °Saint-Affrique (Aveyron), 13 mars 1846, morte à Bédarieux le 31 mai 1902, (mariés à Saint-Affrique, le 7 mars 1867, et au temple de Saint-Affrique).

La cellule familiale¹ est composée de ses grands-parents paternels : Etienne Germain Escalle °Bédarieux 3 septembre 1803, mort à Bédarieux, le 20 mai 1889, et d'Anne Capdenat °Camarès (Aveyron), 5 mai 1816, morte à Bédarieux, le 16 novembre 1909, (mariés à Camarès, le 21 juillet 1838, et au temple) ; de ses grands-parents maternels : Théodore Desmonts °Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron), 30 juillet 1807, mort à Saint-Affrique le 3 octobre 1889, pharmacien à Saint-Affrique, et d'Adeline Fourcand °Saint-Affrique 13 mai 1804, morte à Saint-Affrique, le 23 avril 1880, (mariés à Saint-Affrique, le 31 août 1843, et au temple de Saint-Affrique) ; et de ses frères et soeurs :

- Gustave Escalle °Bédarieux 5 juillet 1870, mort à Bédarieux, le 10 janvier 1900, licencié en droit, avocat, aspirant au notariat, célibataire.
- François Escalle °Bédarieux 9 septembre 1872, mort au Bouscat (Gironde), le 28 janvier 1930, receveur des finances à Escueillens (1899), Saint-Papoul (1904-1906), Lagrasse (1910), Castelnaudary, Lesparre), qui épouse à Bordeaux, le 18 avril 1910, (et au temple de la rue du Hâ), sa cousine, Alice Dupond °Bordeaux (Gironde), 10 décembre 1883, morte à Pau (Pyrénées-Atlantiques), le 15 décembre 1940, fille d'Emile Dupond, (catholique), °Neuville-de-Poitou (Vienne), 26 décembre 1840, mort à Bordeaux, le 15 mars 1924), docteur en droit, avocat au barreau de Poitiers, puis de Bordeaux, directeur de l'École de notariat de Bordeaux (1871-1882), conseiller de préfecture de la Gironde (1882-1884),

¹ Nous ajoutons des éléments d'ordre généalogique obtenus lors de recherches que nous avons effectuées il y a plusieurs années, pour situer l'environnement familial de Paul Escalle. Nous précisons, par ailleurs, que les familles Capdenat, Cabibel, Curvalle, Desmonts, Escalle, Fourcand, Gautard, Martin, sont toutes de confession réformée.

conseiller à la Cour d'appel de Poitiers (1886-1887), puis à la Cour d'appel de Bordeaux, officier des palmes académiques, lieutenant des mobiles de la Loire, et de Louise Curvalle °Bordeaux 11 décembre 1858, morte à Bordeaux le 11 janvier 1930, dont deux fils (élevés dans la religion réformée comme leurs parents) : Jean Escalle (°Bordeaux 1911 +1987), et Paul Escalle (°Bordeaux 1916 +1989), (protestants).

- Marie Escalle °31 juillet 1878 à Bédarieux, morte à Versailles, le 4 juin 1969, qui épouse à Bédarieux, le 19 janvier 1909 (et au temple de Bédarieux), Armand Gachet, (catholique), °Romagny, le 25 janvier 1875, mort à Versailles, le 15 février 1959, chef du service de la perception à la trésorerie générale de Mont-de-Marsan (1909), puis premier fondé de pouvoirs de la trésorerie à Gap, Saint-Lô, trésorier payeur général de Seine & Oise, chevalier de la Légion d'honneur, dont deux filles (élevées dans la religion réformée) : Simone (°Mont-de-Marsan (Landes), 1909 +1998), et Odette (°Gap (Hautes-Alpes), 1916), (protestantes).
- Adèle Escalle °Bédarieux 25 janvier 1881, morte à Bédarieux, le 6 avril 1886.
- Julie Escalle (dite Juliette) °Bédarieux 11 décembre 1884, morte à Neuilly-sur-Seine, le 7 janvier 1957, qui épousera à Bédarieux, le 7 février 1917, (et au temple de Bédarieux), Ange Toussaint Luca, (catholique), °Campile (Corse), 3 décembre 1879, mort à Paris 1^{er}, le 6 juillet 1932, docteur en droit, avocat, conseiller de préfecture de l'Ardèche (1911), sous-préfet de Loudun (1914), de Lodève (1915-1918), secrétaire général de l'Allier (sept. 1918), sous-préfet de Lodève (1918-1919), de La Tour-du-Pin (1920), chef du secrétariat particulier du président de la Chambre des députés (1920), conseiller référendaire à la Cour des comptes (1923), chef adjoint du cabinet du ministre des finances Raoul Péret (1926), chef adjoint du cabinet du président de la Chambre des députés (1927), officier de la Légion d'honneur, officier d'académie, dont un fils (élevé dans la religion réformée) : Odon Luca (°Paris XVI^e 1923 +1982), (protestant).

Mais les relations familiales sont également étroites avec les descendants d'Irma Fourcand-Gautard, la soeur cadette de la grand-mère de Paul Escalle, Adeline Fourcand-Desmonts, établis, à Bordeaux. Leur frère Urbain Fourcand (dit Fourcand-Léon) °Saint-Affrique 10 octobre 1806, mort à Bordeaux, le 12 février 1889, négociant, homme politique, conseiller municipal (1870-1884), député de la Gironde (1881-1885), épouse à Bordeaux, le 20 février 1834, Anne Catherine Léon, (catholique), °Argenteuil (Val-d'Oise), 25 septembre 1795, morte à Bordeaux le 8 février 1871, fille de Jean Léon, négociant, et de Catherine Collas. Sans postérité, Urbain Fourcand légua ses biens à sa nièce Pauline Escalle et à sa petite-nièce Louise Dupond.

Irma Fourcand °Saint-Affrique 6 février 1814, morte à Bordeaux, le 10 juin 1887, épouse à Saint-Affrique, le 11 juin 1839, Joseph Gautard °Mazamet (Tarn), 20 juin 1807, mort à Bordeaux, le 12 mars 1881, fabricant, négociant, propriétaire. Il est issu d'une famille huguenote originaire des Monts de Lacaune, fils de Marc Gautard °Lacaune (Tarn), 1^{er} décembre 1785, mort à Mazamet (Tarn), le 7 septembre 1849, négociant, et de Marie Cabibel °Mazamet 19 janvier 1781, morte à Mazamet, le 26 novembre 1848. Le couple demeure quelque années à Mazamet, puis va s'établir à Bordeaux en 1848, dont une fille unique :

- Marie Gautard °30 juillet 1840 à Mazamet, morte à Bordeaux, le 23 avril 1864, à l'âge de 24 ans, qui épouse à Bordeaux, le 29 juillet 1857, (et au temple de la rue du Hâ), Louis Philippe Curvalle °Bordeaux 10 mai 1831, mort à Fargues-Saint-Hilaire (Gironde), le 7 juillet 1890, négociant, puis propriétaire. Veuf, il s'établit à Mazamet, comme négociant, et après 1880, à Fargues-Saint-Hilaire dont il sera le maire ; fils de Louis Curvalle °Valez (Tarn), le 31 janvier 1797, mort à Bordeaux,

- le 29 mars 1860, négociant, et d'Elisabeth Martin °Bordeaux, 7 mars 1800, morte à Bordeaux, le 12 juin 1847, dont une fille unique :
- Louise, Curvalle °Bordeaux 11 décembre 1858, morte à Bordeaux, le 11 janvier 1930, qui épouse à Bordeaux, le 5 février 1879, (et au temple de la rue du Hâ), Emile Dupond, (catholique), (°1840 +1924), (cf. ci-dessus), dont trois enfants élevés dans la religion réformée :
 - André Dupond °Bordeaux 12 mars 1882, mort au Kremlin-Bicêtre, le 9 mai 1943, homme de lettres, journaliste, célibataire.
 - Alice, Marie, Hortense Dupond °Bordeaux 10 décembre 1883, morte à Pau, le 15 décembre 1940, qui épouse à Bordeaux, le 18 avril 1910, (et au temple de la rue du Hâ), son cousin François Escalle (°1872 +1930), dont deux fils (élevés dans la religion réformée comme leurs parents) : Jean Escalle (°Bordeaux 1911 +1987), et Paul Escalle (°Bordeaux 1916 +1989), (protestants). (cf. ci-dessus).
 - Maurice, Emile, Urbain Dupond °Poitiers 21 février 1887, mort à Bordeaux, le 16 février 1901.

Il ne faut pas oublier non plus, les relations que conserve Paul Escalle avec ses cousins Desmonts, Fourcand, notamment, et d'autres membres de la famille Escalle.

En 1877, Paul Escalle est élève au collège de Bédarieux. C'est à la faculté des Lettres de Montpellier, qu'il obtient le diplôme de bachelier ès lettres en 1886.² En 1887, il va préparer le concours d'entrée à Saint-Cyr au lycée de Bordeaux³. Il y retrouve notamment son grand-oncle Urbain Foucand, ancien négociant et député de la Gironde (oncle de sa mère) et la petite-nièce de ce dernier Louise Curvalle, épouse d'Emile Dupond, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux. Elle est la fille de Marie Gautard (qu'il n'a pas connue) et de Louis Philippe Curvalle ; elle-même, fille d'Irma Fourcand (la soeur d'Urbain) et de Joseph Gautard.

Paul Escalle entre à l'École spéciale militaire, comme élève, le 27 octobre 1889 ; promotion du Dahomey (1889-1891). [C'est la 74^e promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr].

Son signalement physique précise⁴ : *Cheveux et sourcils bruns, yeux gris, front couvert, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1 mètre 72.*

Nommé sous-lieutenant, au 101^e régiment d'infanterie⁵, le 1^{er} octobre 1891, il rejoint son corps à Laval, le 1^{er} novembre 1891.

² *Vu le certificat d'aptitude au grade de Bachelier ès Lettres accordé, le 23 juillet 1886 par les Professeurs de la Faculté des Lettres de Montpellier, Paul Escalle obtient le diplôme de bachelier ès lettres le 1er octobre 1886* (Archives privées de la famille Escalle).

³ *Livre d'or du lycée de Bordeaux - Guerre 1914-1918*, Association des anciens élèves du Lycée de Bordeaux, Henri Laurens, éditeur, Bordeaux, 1921. *Les morts pour la patrie les disparus - deuxième partie*, p. 78 : ESCALLE Paul (1887-1889). - *Capitaine au 79^e rég. d'infanterie (armée active), chevalier de la Légion d'honneur. Tué le 25 août 1914 à Courbessieux (Meurthe-et-Moselle), à l'âge de quarante-six ans.*

N.b. Le président de cette association, Jean Guérin, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux, était un ami d'Emile Dupond, conseiller à la cour, (beau-père de François Escalle).

⁴ Service historique de la défense, SHD 5YE 103506, dossier personnel du capitaine Paul Escalle - (Etat des services).

Sous-lieutenant, au 101^e régiment d'infanterie, *il est mis en possession d'un emploi de son grade dans le corps dont il fait partie par décision du 26 avril 1892*⁶.

Promu lieutenant, par décision ministérielle du 1^{er} octobre 1893, Paul Escalle est maintenu au 101^e régiment d'infanterie⁷.

Il suit les cours de l'École normale de gymnastique et d'escrime du 1^{er} février 1895 au 14 avril 1895.

Paul Escalle passe au 1^{er} Étranger, le 14 avril 1895, et rejoint son corps à Sidi-Bel-Abbès, dans les délais réglementaires.⁸

- Paul Escalle fait campagne en Algérie, du 1er juin 1895 au 31 août 1897⁹.

Lieutenant au cadre supplémentaire du 1^{er} régiment étranger, il est affecté à la 18^e compagnie, le 21 juin 1895¹⁰. Il rejoint ce corps à Sidi-bel-Abbès.

- Paul Escalle fait campagne au Tonkin du 1er septembre 1897 au 25 septembre 1900.

Lieutenant, au 1^{er} régiment étranger, au Tonkin, il est nommé officier de renseignements du cercle de Bac Kan sur Song Cau et mis hors cadres (Tonkin), le 24 mai 1898, par décision du général commandant en chef les troupes de l'Indochine.

*Il y occupe, le 24 mai 1898, le logement de son prédécesseur et contracte une conjonctivite purulente aux deux yeux*¹¹. Un médecin de la Marine va le soigner pendant un mois.

⁵ Ministère de la Guerre - Direction de l'Infanterie. 1^{er} Bureau. Personnel. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, informe M. Escalle (Paul, Etienne, Jules) élève à l'École spéciale militaire, que, par décret du 23 septembre 1891, il est nommé au grade de sous-lieutenant dans le 101^e Régiment d'Infanterie pour être mis à la suite. Il rejoindra ce corps à Laval le 1^{er} novembre 1891, après s'être fait délivrer une feuille de route par le Sous-Intendant militaire de l'arrondissement de son point de départ. La présente lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions. Il prendra rang dans le grade de sous-lieutenant corps à la date du 1^{er} octobre 1891. (document conservé dans les archives privées de la famille Escalle).

⁶ Archives privées de la famille Escalle.

⁷ par décision du 26 avril 1892. (document conservé dans les archives privées de la famille Escalle).

⁸ Paris le 22 avril 1895. (document conservé dans les archives privées de la famille Escalle).

⁹ SHD 5YE 103506, dossier personnel du capitaine Paul Escalle, Etat des services : -Campagnes : en Algérie, du 1^{er} juin 1895 au 31 août 1897, au Tonkin, du 1^{er} septembre 1897 au 25 septembre 1900, en Algérie, du 26 septembre 1900 au 10 octobre 1900 et contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 25 août 1914.

¹⁰ Par décision du 14 avril 1895, il passe d'office au 1^{er} régiment étranger en remplacement de M. Ecochard, mis hors cadres (Madagascar). Il rejoindra ce corps à Sidi-bel-Abbès dans les délais réglementaires. Par délégation du ministre de la guerre, le général commandant le 19^e corps d'armée, Alger, le 21 juin 1895. (document conservé dans les archives privées de la famille Escalle).

¹¹ SHD 5YE 103506, dossier personnel du capitaine Paul Escalle - (Etat des services) : Blessure en service commandé : Certificat d'origine de maladie : *Certifions que M. Escalle Paul Etienne Jules lieutenant hors cadres, le 24 mai 1898, ayant pris le service des renseignements à Bac Kan sur Song Cau, a occupé le logement de son prédécesseur et a contracté dans ce local une conjonctivite purulente. Auparavant avait habité aussi dans ce logement une personne atteinte de conjonctivite purulente. Fait à Bac Kan le 15 juillet 1898. (Trois témoins signent le document). Nous soussigné*

Lieutenant hors-cadres, Paul Escalle est nommé officier de renseignements du cercle de Cao Bang (Tonkin), le 5 novembre 1899.

Il est affecté au 1^{er} régiment étranger,¹² le 12 janvier 1900, restant à la disposition du général commandant en chef les troupes de l'Indochine.

Lieutenant de la Légion étrangère, Paul Escalle reçoit l'ordre de s'embarquer sur le courrier *Haiphong* quittant Haiphong le 24 août 1900, à destination de France¹³.

- Paul Escalle fait campagne en Algérie, du 26 septembre 1900 au 10 octobre 1900.

Lieutenant, au 1^{er} régiment étranger, après avoir quitté Sidi-Bel-Abbès, il arrive à Bédarieux, le 14 octobre 1900¹⁴. Il n'a donc pas pu revoir son frère Gustave, mort le 10 janvier 1900, à l'âge de 29 ans.

Le 29 novembre 1900, impatient d'avoir des nouvelles de son fils, Jules Escalle écrit à sa cousine Louise Dupond : *Depuis 8 à 10 jours, je n'ai plus de nouvelles de Paul. Nous supposons qu'il a enfin quitté Paris et qu'il se trouve auprès de vous. Nous attendons une lettre de sa part.*

Marie Escalle écrit une lettre, le 30 décembre 1900, à Louise Dupond, précisant que Paul a trouvé André, Alice et Maurice bien changés. *Paul et nous, nous attendons impatiemment le tableau des capitaines promus le 1er janvier. On ne peut pas espérer tout à fait car le nombre des huit qui doivent passer capitaines, n'est pas connus et souvent il en reste cinq ou six sur un tableau qui doit attendre la prochaine promotion.*

Paul Escalle est promu capitaine, par décret du 30 décembre 1900, et par décision ministérielle du même jour. Il est affecté au 79^e régiment d'infanterie qui dépend du 20^e corps d'armée, 11e division d'infanterie, 22^e brigade. Il doit rejoindre son corps en garnison à Nancy, le 15 février 1901¹⁵.

Encore en congé, en janvier et début février 1901, Paul Escalle séjourne à Bédarieux. Il va ensuite rendre visite à ses cousins à Bordeaux¹⁶, avant de gagner Nancy, lieu de sa nouvelle affectation.

Paucot M. Eugène, médecin de 2^e cl. de la Marine certifie que M. Paul Etienne Jules Escalle le 24 mai 1898 a été atteint de conjonctivite granuleuse aux deux yeux avec suppuration, et a été soigné par nous pour cette affection pendant un mois. Fait à Bac Kan le 15 juillet 1898. Le chef de bataillon commandant le 2^e B^{on} Etranger certifie les signatures. A Cao Bang, le 22 juillet 1898.

¹² Par décision du 12 janvier 1900, il est affecté au 1^{er} régiment étranger, où il sera mis à la suite. Il reste à la disposition de M. le général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine. Paris, le 31 janvier 1900. Pour le Ministre et par son ordre, le général, Directeur de l'Infanterie. (Archives privées de la famille Escalle).

¹³ Cf. son *ordre d'embarquement*. (document conservé dans les archives privées de la famille Escalle).

¹⁴ Jules Escalle, écrit à son cousin Emile Dupond, le 13 octobre 1900 : *François est arrivé, il a pris un congé. Nous attendons Paul demain, retour d'Afrique. En partant il nous dit qu'il serait rentré le 14. Il n'a pas écrit de Bel Abbès. S'il n'avait pas obtenu son congé, il nous en aurait averti. [...].*

¹⁵ Si son numéro de matricule dans le registre de recrutement, au bureau de Béziers, classe 1888, est le 471, à son entrée au corps il devient le 816.

¹⁶ Le 12 février 1901, Jules Escalle écrit à sa cousine, Louise Dupond, pour la prévenir de l'expédition de tasses de porcelaine de Chine avec leur couvercle et leur support rapportées par son fils du

En permission, il passe quelques jours à Bédarieux, en avril 1902, alors que sa mère est souffrante.¹⁷ Il demande une prolongation de huit jours. Malheureusement, l'état de la maladie a empiré ; sa mère meurt le 31 mai suivant, à l'âge de 56 ans.

Paul Escalle épouse à Nancy, le 21 janvier 1905, (et au temple de Nancy), (contrat de mariage du 19 janvier 1905, Me Laissy, notaire à Nancy), avec l'autorisation du général, commandant le 20^e corps d'armée en date du 22 décembre 1904, Alexandrine, Victorine, "Lucie" Belz, née à Nancy, le 28 avril 1876, directeur de l'école de dressage de Nancy, fille de Victor Belz (°Saint-Max 1850, mort à Nancy, le 21 novembre 1901), et d'Anne Elisabeth Lasbennes (°Nancy 29 juillet 1855). Elle est veuve en premières noces de François Léon Morin¹⁸, directeur de l'école de dressage de Nancy.

Le colonel Eugène Berthelet, commandant le 79^e régiment d'infanterie, ami des époux, se trouve parmi les témoins et signe au bas de l'acte de mariage¹⁹.

Paul Escalle est promu officier de l'ordre du Dragon de l'Annam. La décoration est accordée par le Président de la République française, par décision du 7 mars 1905.

Du 23 au 26 avril 1907,²⁰ Paul Escalle part en reconnaissance de frontière.

Paul Escalle est nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 10 juillet 1907 du Ministre de la guerre.²¹

Le dimanche 14 juillet 1907, le général de division Pau²², commandant le 20^e corps d'armée, commandeur de la Légion d'honneur, après avoir fait prendre les armes à la garnison de Nancy, et placé le capitaine Escalle, devant le front de bataille, le nomme chevalier de la Légion d'honneur et le décore en lui donnant l'accolade²³.

Tonkin.[...] Nous sommes heureux de le savoir en France après avoir souffert si longtemps de l'éloignement.

¹⁷ Paul qui devait partir dimanche a demandé une prolongation de congé de 8 jours, je ne sais s'il pourra l'obtenir (Jules Escalle, à sa cousine Louise Dupond qui séjourne au chalet Anglade à Saint-Jean-de-Luz, Bédarieux, le 5 avril 1902).

¹⁸ François Léon Morin °Morges, canton de Vaud, (Suisse) 20 juillet 1858 +Nancy 15 août 1903), directeur de l'école de dressage de Nancy, (x Nancy, le 27 décembre 1895). Il est le fils d'Henri Gustave Morin, ingénieur, (+Cortailod (Suisse) 19 décembre 1862), et de Julie Françoise Joséphine Lombard (+Morges 8 septembre 1858).

¹⁹ État civil de Nancy, acte de mariage du 21 janvier 1905, 3^e témoin : Félix Alphonse Eugène Berthelet, âgé de cinquante-huit-ans, colonel commandant le 79^e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, domicilié à Nancy, ami des époux.

²⁰ SHD 5YE 103506, dossier personnel du capitaine Paul Escalle - (Etat des services).

²¹ C'est le colonel Couturier qui commande alors le 79^e régiment d'infanterie.

Paul Escalle atteste avoir reçu la décoration le 14 juillet 1907. (Il reconnaît auprès de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur, avoir reçu le brevet de chevalier, le 11 novembre 1907).

²² Le général de division Paul Pau, commandeur de la Légion d'honneur, (puis élevé à la dignité de grand-croix en 1913). Il a été blessé deux fois lors de la guerre de 1870. Il a reçu un éclat d'obus à la cuisse gauche, le 6 août 1870, à Woerth et le même jour, un éclat d'obus au bras droit qui a nécessité l'amputation de son avant-bras. (cf. AN LH/2779/6 Base Léonore).

²³ AN LH/902/30 Base Léonore.



[*]

Le capitaine Paul Escalle au 79^e RI est décoré de la Légion d'honneur, le 14 juillet 1907.

© Elisabeth Escalle

Nous reproduisons ci-après des notes et appréciations données par ses supérieurs au capitaine Paul Escalle de 1908 à 1910, conservées dans son dossier au SHD. Elles permettent de mieux cerner sa personnalité et d'illustrer son emploi au sein du 79^e RI.²³

- Extrait du feuillet individuel de campagne. Résumé des notes antérieures à l'année 1908 :
Sorti de St Cyr en 1891[...] A servi au 101^e d'In^{fi}e au 1^{er} Étranger, et au 79^e. Il a 6 campagnes dont 4 de guerre. A obtenu successivement de très bonnes notes : officier instruit, intelligent, rigoureux, plein d'ardeur ambitieux et montrant à justifier celle-ci pour ses services a été aussi très bien noté au Tonkin, en guerre.[...]. C'est un excellent capitaine ayant plutôt besoin d'être retenu que d'être stimulé. Nancy le 31 X^{bre} 1907 Le colonel du 79^e Gêrôme.

- copie des notes du feuillet personnel : **1908**

1^{er} sem. Caractère ardent et énergique. Conduit instruit, entraîne et administre sa compagnie avec le plus grand succès. A fait lui-même, en grande partie, l'instruction morale de ses hommes et les a notamment présentés à l'examen de l'instruction. Monte bien à cheval.

Le colonel du 79^e : Couturier.

2^e sem. a fait preuve aux grandes manoeuvres de décision et d'initiative. Continue à servir avec le plus grand zèle et ne mérite que des éloges. Excellent commandant de compagnie, officier de valeur - à pousser.

Le colonel Couturier.

1^{er} semestre

1909

M. le capitaine Escalle continue à mériter pleinement les excellentes notes qui lui ont été données jusqu'ici.[...]. Il ne s'applique avec plus d'autorité au commandement, à l'instruction, et à l'administration de sa compagnie où il obtient les meilleurs résultats. Ne néglige aucun détail, très soucieux du bien être matériel de ses hommes. Fait preuve dans cet ordre d'idée de la plus heureuse initiative. Excellent commandant de compagnie. Doit arriver.

à Nancy 15 avril 1909. Le Lt-colonel commandant provisoirement le 79^e : Guillemot.

²³ SHD 5YE 103506, En novembre 1909, il est indiqué dans son dossier : *Parti en permission de 20 jours pour la traversée de Marseille à Tunis et de Alger à Marseille du 7 au 26 novembre 1909 inclus.*

2^e sem. Officier très rigoureux et très énergique ayant beaucoup d'initiative et de décision ; a une compagnie bien en main et très assouplie. Les brillantes qualités militaires du capitaine Escalle et ses campagnes lui constituent des titres sérieux à l'avancement ; à pousser dans ce sens. Nancy 1909. Le lt-col. Guillemot commandant provisoirement le 79^e Rég^t d'In^{fi}e.

1910

1^{er} sem. Officier d'élite, très complet. Excellent instructeur auquel le colonel a adressé à plusieurs reprises des félicitations devant sa compagnie qui est remarquablement instruite, dispense avec le plus grand soin ses anciennes causeries fort intéressantes et captivantes pour la troupe. A d'autre part été l'objet de félicitations de la part du sous intendant militaire pour l'administration de son unité. Mérite d'être proposé au choix pour ses brillantes qualités d'instructeur, d'éducateur et de conducteur de troupe.

Nancy, le 1^{er} mai 1910 Le colonel Gérôme.

2^e sem. Officier de tout premier ordre qui mérite toujours les excellentes notes que précédemment. Instructeur et éducateur très remarquable, conduisant et commandant brillamment sa compagnie tant sur le terrain qu'au point de vue administratif. S'est surtout fait remarquer pendant le séjour du Régiment au camp de Mailly et pendant les manoeuvres. Capitaine qu'il est d'intérêt général de pousser.

Nancy, le 1^{er} octobre 1910 Le colonel Al.. Gérôme.

* * * * *

En 1910, une permission de douze jours lui est accordée, du 11 au 22 avril 1910 inclus²⁵. Il s'agit pour lui et son épouse d'aller assister à Bordeaux, au mariage de son frère François, avec sa cousine Alice Dupond. Son ami, le chef de bataillon André Pluyette (arrivé au 79^e RI, le 9 novembre 1905), et son épouse sont par ailleurs invités et présents à la cérémonie. Le mariage a lieu au temple de la rue du Hâ.

²⁵ SHD 5YE 103506.



Mariage de mes grands-parents à Bordeaux, le 18 avril 1910. © Elisabeth Escalle
 [au premier rang, de gauche à droite : Lucie Escalle (née Belz) qui tient sur ses genoux sa filleule Simone Gachet - François Escalle - Alice Dupond - Emile Dupond - Marie Gachet (née Escalle).
 au second rang, de gauche à droite : Armand Gachet - Juliette Escalle - Paul Escalle - Louise Dupond (née Curvalle) - André Dupond - Jules Escalle].

Nous reproduisons l'intégralité d'une lettre²⁶ adressée par Paul Escalle à Emile Dupond, (époux de Louise Curvalle), devenu le beau-père de son frère François.

Le capitaine ESCALLE

Nancy le 30.12.10.

Mon cher Cousin

Ma femme et moi vous adressons pour cette année, nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur.

Nous rentrons à peine d'un voyage de vingt jours au cours duquel, nous avons passé une semaine à Bédarieux. nous regrettons que votre éloignement vous empêche d'aller à la réunion de famille de Bédarieux. Les Gachet étant à Gap sont bien loin pour que nous les revoyions de sitôt. Quant aux François j'espère qu'un jour ou l'autre ils prendront un ticket pour Nancy. - Ce ne sont pas les soucis de famille qui les gênent.

20, RUE DES JARDINIERS . TÉLÉPH. 7-95

Je me fortifie dans l'idée que François et moi, sommes arrêtés dans notre avancement par une conspiration occulte qui écarte les sujets hostiles notoirement à l'église, des faveurs de la République. Je comptais un peu être au tableau pour chef de bataillon cette année. On m'a cassé subrepticement les reins, car on croyait que je n'en saurais rien - on n'a pas voulu me repêcher au ministère.

²⁶ Archives privées de la famille Escalle.

Heureusement pour nous, le destin n'est pas trop cruel et nous pouvons être heureux sans cela.

Il fait mauvais temps et je crois que c'est général. Il faut garder la maison - Il neige ou il pleut sans cesse.

Nous vous prions cher Cousin d'agréer pour vous tous l'expression de nos sentiments les plus affectueux.

V. dévoué. P. Escalle

Il est indéniable que Paul et François Escalle en tant que protestants, l'un dans l'armée, l'autre dans la fonction publique, ont été freinés dans leur avancement, ou mutation, au cours de leur carrière.

Nous reproduisons ci-dessous, la *synthèse des notes et commentaires pour le tableau d'avancement* données de 1911 à 1913²⁷.

Sur le *formulaire du travail d'avancement*, certains renseignements sont indiqués dans le relevé de ses notes :

Age : 43 ans (1911), 44 ans (1912), 45 ans (1913).

Taille : 1m72, marié, sans enfant (1911), veuf (1912).

et les mêmes indications pour ces trois années : -Vue : normale -Constitution et santé : très bonnes, -Equitation : très bien, -Aptitude à faire campagne : très apte, -Aptitude aux exercices physiques : très apte.

- Notes de l'Officier.

1911

CHEF DE CORPS :

1^{er} sem. 1911. Officier très brillant qui conduit toujours aussi remarquablement l'instruction de la Compagnie et continue à faire preuve des plus brillantes qualités militaires. A pousser pour l'avancement.

Nancy, février 1911. Le colonel. Signé Gérôme.

2^e sem. 1911. Instructeur de premier ordre, commandant brillamment sa Compagnie en toutes circonstances le capitaine Escalle se distingue au premier rang parmi les meilleurs. Très expérimenté, très entendu, ayant fait campagne aux Colonies, fort bien doué au point de vue tactique, il mérite absolument d'être inscrit au tableau d'avancement. Officier de premier ordre. Vient d'être placé au cadre complémentaire (déc. ministérielle du 24 septembre 1911).

*Nancy, 1^{er} octobre 1911, le colonel. Signé Gérôme.
Le colonel Gérôme et le 79^e Rég^t d'Inf^{te}.*

GÉNÉRAL DE BRIGADE Espinasse : Très intelligent, très allant, excellent instructeur, remarquable commandant de compagnie - très expérimenté, à la suite de ses campagnes dans le Sud Oranais et au Tonkin - beaucoup de coup d'oeil sur le terrain d'initiative - manoeuvre avec calme et décision. Officier ayant des qualités militaires de première ordre.

GÉNÉRAL DE DIVISION A. Poline : Officier très rigoureux au physique et au moral ; a de beaux états de services, mérite d'arriver.

²⁷ SHD 5YE 103506.

Notes de l'Officier.

1912

CHEF DE CORPS :

1^{er} semestre 1912. Officier de 1^{er} choix qui a été proposé avec les meilleures notes pour chef de bataillon et n'a pu être inscrit au tableau d'avancement malgré ses mérites exceptionnels. Très allant, très dévoué, très expérimenté, c'est un officier des plus distingués et des plus complets.

Ses aptitudes physiques sont remarquables ; il cultive régulièrement les sports ; il a montré une fois de plus ses qualités d'instructeur dans le commandement de compagnies de réservistes qui lui a été confié cet hiver.

Nancy, 5 avril 1912. Le colonel . Signé : Gérôme.

2^e semestre. - Le capitaine Escalle a accompli au mois d'août un stage au 8^e Rég^t d'artillerie qu'il a accompagné aux écoles à feu et tirs exécutés au camp de Mailly. Il a tiré un grand profit de ce stage qui l'a beaucoup intéressé.

Officier de mérite exceptionnel qui le désigne pour le choix par ses brillantes qualités, son entrain, ses beaux états de services.

Passé au cadre complémentaire, il remplit à la satisfaction de tous les fonctions de capitaine-major auxquelles il n'était pas préparé. Officier de choix.

Nancy, 1^{er} octobre 1912. Le colonel - signé : Gérôme.

GÉNÉRAL DE BRIGADE Lefèvre :

"Le capitaine Escalle est un officier du plus grand mérite qui a à son actif 4 campagnes de guerre - très rigoureux, très allant, très expérimenté, il voit vite et bien sur le terrain - fera un excellent officier supérieur à pousser.

Nancy. 20/10 - 12 Gal Lefèvre.

GÉNÉRAL DE DIVISION Poline :

Plein de feu, se morfond au cadre complémentaire. A montré en venant au camp de Mailly et aux manoeuvres d'automne qu'il avait sur le terrain, les qualités militaires qui militent en faveur de son inscription au tableau d'avancement. Proposé au choix.

A. Poline.

Notes de l'Officier.

1913

CHEF DE CORPS:

1^{er} semestre 1912. , énergique, ayant beaucoup d'allant et de ténacité, le capitaine Escalle réunit, d'autre part, les qualités intellectuelles et morales qui font l'officier de troupe complet - Ayant servi plusieurs années fait colonies, possède à ce titre de beaux états de service.

En résumé, officier de 1^{er} ordre méritant d'être poussé. Nancy - 5 avril 1913.

Le Lt-colonel commandant provisoirement le 79^e - signé : Bonneville.

2^e semestre. - Je ne puis que confirmer les notes élogieuses données jusqu'à ce jour à ce brillant officier qui est un chef dans toute la force du terme. Il commande avec l'autorité la plus éclairée et le sens de la manoeuvre. Il monte très bien à cheval, est et a un allant exceptionnel. - Bien qu'ancien de grade, ce distingué officier de troupe peut encore par son âge faire une belle carrière militaire. C'est pourquoi je le présente en tête de liste pour l'avancement qu'il mérite d'obtenir dans l'intérêt général. Nancy, 1^{er} octobre 1913.

Le colonel Aimé commandant le 79^e. Signé : Aimé

GÉNÉRAL DE BRIGADE *Lefevre* :

Je ne peux qu'appuyer les appréciations élogieuses portées ci-dessus sur le capitaine Escalle par son chef de corps - Il a les plus grandes aptitudes au commandement de l'expérience et du savoir à faire arriver cette année. Gal Lefevre.

GÉNÉRAL DE DIVISION *Poline* :

Très énergique ; voyant très clair sur le terrain, mérite de passer au choix. A. Poline.

* * * * *

Paul Escalle accomplit un stage, du 24 juillet 1912 au 23 août 1912, au 8^e régiment d'artillerie qu'il accompagne aux écoles à feu et tirs exécutés au camp de Mailly. Il participe ensuite aux manoeuvres d'automne et montre sur le terrain, ses qualités militaires. Malgré les notes parfois élogieuses de ses supérieurs, il demeure toujours dans son grade.

Le 19 octobre 1912, Lucie, son épouse, meurt à Nancy, à l'âge de 36 ans (alors qu'elle attendait un enfant).

Paul Escalle est promu officier de l'ordre royal du Cambodge, par décision ministérielle du 18 mars 1913.

En décembre 1913, Paul Escalle se trouve à Bédarieux, pour Noël, avec son père et sa soeur cadette Juliette²⁸. Il passe ensuite quatre jours chez son frère François, à Lagrasse. Le 30 décembre, il se rend à Bordeaux pour voir ses cousins, avant de regagner Nancy.

François Escalle, affecté à Lagrasse (Aude), en tant que receveur des finances, y sera mobilisé à ce poste pendant toute la durée de la guerre.

Paul Escalle est promu officier de l'ordre du Nichan Iftikhar, le 15 avril 1914.

Le 27 juillet 1914, à 8h30 alors qu'il se trouve à Vichy, depuis huit jours à l'hôtel Castorne, Paul Escalle reçoit un télégramme du colonel Aimé, commandant le 79^e RI, lui donnant l'ordre de rentrer à Nancy, *immédiatement*. La situation politique est grave et l'on évoque la menace d'une mobilisation générale et d'une déclaration de guerre.

Un heure après avoir lu le télégramme, il prend le train pour Paris et parvient à Nancy à 1^h1/2 le mardi 28 juillet. Le jeudi des bruits de mobilisation des cinq corps de couverture courent. Les réservistes sont rappelés à Nancy.

²⁸ Elle épousera à Bédarieux, en février 1917, Ange, Toussaint Luca, sous-préfet de Lodève.



Paul Escalle, capitaine au 79^e RI
 (photographie prise entre avril et juillet 1914) © Elisabeth Escalle

Taxe principale.....	INDICATIONS DE RÉCEPTION.	Telegramme.	INDICATIONS DE TRANSMISSION.
Réponse payée.....	20		
TOTAL.....	17		

DEE NANCY 25381 14 27 1425 COLONEL 79^e INFANTERIE A. CAPITAINE
 ESCALLE EN PERMISSION A VICHY HOTEL CASTORNE
 = RENTREZ IMMEDIATEMENT =

N° 100 - En vente chez les Libraires - Septembre 1914.

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots tassés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Télégramme du colonel Aimé, adressé au capitaine Paul Escalle, le 27 juillet 1914.

© Elisabeth Escalle

- Paul Escalle fait campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 25 août 1914.

A la mobilisation, le 2 août 1914, comme chaque régiment d'active, le 79^e régiment d'infanterie constitue son régiment de réserve : le 279^e régiment d'infanterie. Il comprend deux bataillons (le 5^e et le 6^e), ayant pour chacun, quatre compagnies.

Le capitaine Paul Escalle est affecté au 279^e régiment d'infanterie, chargé de former et de commander la 18^e compagnie du 5^e bataillon.

Le lieutenant-colonel Félix Le Boucher d'Hérouville²⁹ en prend le commandement le 2 août 1914.³⁰ Ce régiment dépend du 20^e corps d'armée commandé par le général Foch (le général Balfourier prendra sa suite le 28 août 1914),³¹ et fait partie de la 140^e brigade d'infanterie. Le général de Castelnau commande la II^e armée.

Le 279^e RI se regroupe d'abord à Nancy, puis à Neufchâteau où il est constitué pour contribuer, avec une partie du 79^e RI, à la formation de la 70^e division d'infanterie de réserve. Le 10 août 1914, le général Fayolle prend le commandement³² de la 70^e DI de réserve (jusqu'au 29 août 1914).

Le capitaine Escalle reçoit de l'ordre de partir pour Neufchâteau. A bord d'un train, dans lequel les hommes et les officiers sont mélangés en 1^{ère} classe, il y arrive *le samedi 1^{er} août, à 9 h 31, dans une gare déjà militarisée. Il n'y a pas d'affolement, seulement un peu d'émotion patriotique*³³. Il se préoccupe du cantonnement pour une compagnie de 250 hommes, rue de France.

Le décret de mobilisation arrive à 16 h 30 à Neufchâteau. Le tocsin sonne. Un vieux tambour de ville lit l'affiche qui va être apposée sur les murs...

²⁹ Le lieutenant-colonel Félix Le Boucher d'Hérouville est affecté au 79^e RI en 1913, avant de prendre le commandement du 279^e RI en 1914. Le 8 octobre 1913, dans une lettre adressée au Grand chancelier de la Légion d'honneur, il précise : [...] J'ai été désigné le 23 septembre 1913 pour remplir un emploi de mon grade au 79^e Régiment d'Infanterie à Nancy. (AN LH/1518/57 Base Léonore).

³⁰ SHD GR 25 N 261, Livre d'ordres du 279^e RI (commencé le 2 août 1914 terminé le 4 avril 1916).

³¹ SHD GR 25 N 261, Livre d'ordres du 279^e RI : *Ordre du corps d'armée n°3 (commandement) : 'Appelé à un commandement important, c'est avec la plus grande peine que je me sépare du vaillant 20^e corps.*

*Dans les rudes journées que nous venons de traverser, il m'a donné les plus légitimes motifs de fierté et de confiance, il a donné à tous un magnifique exemple de valeur militaire. Je ne pas de ses succès. Tous mes vœux l'accompagnent sur sa route. Le général Balfourier prend, à la date de ce jour, le commandement du 20^e corps d'armée'.
Signé Foch.*

*Léoncourt le 30 août 1914. Le chef de bataillon commandant le 279^e H. Durand.
pour copie conforme.*

Haraucourt le 29 août 1914. Le général Fayolle commandant la 70^e Division de réserve.

[Le général de division Balfourier a commandé la 11^e division du 1^{er} novembre 1913 au 29 août 1914].

³² SHD 25N261, Livre d'ordres du 279^e RI, ordre de la division n°1.

³³ Précisions indiquées dans son carnet de souvenirs par le capitaine Paul Escalle et dont nous nous inspirons pour évoquer certains événements qui suivent. Inédit, il est intégralement reproduit à la fin de cet article. (Archives privées de la famille Escalle).

Le 2 août, 2^e jour de la mobilisation à onze heures, l'état de siège est proclamé. Le soir même arrive la nouvelle que les Allemands ont fait des réquisitions chez nous sur toute la frontière. La chambre des députés s'est réunie l'après-midi à 3 heures. Ce sera sûrement la guerre. Tout le monde en veut : il est impossible de remettre la partie, jamais nous ne l'aurons aussi belle.

C'est laver des chemins. La guerre est populaire. Les hommes viennent nous serrer la main. Ils donnent à tous les officiers l'assurance de leur dévouement et leur obéissance. L'officier a pris dans le pays le rôle de chef populaire, c'est de lui que doit venir la délivrance.

Le 3^e jour de la mobilisation, les arrivages de réservistes ont été intenses. Le capitaine Escalle passe sa journée comme la veille (et les jours suivants), à organiser sa compagnie. 200 hommes sont habillés, répartis dans des escouades, *tous animés du meilleur esprit, venant d'un peu partout.*

Il reconnaît que jusqu'au 7 août, il a beaucoup de peine pour équiper sa compagnie. *Les hommes ne sont pas connus des gradés arrivés un peu tard. Comme ils ont tendance à se promener à l'instar d'un beau jour de fête, il est impossible de les rassembler.* Le travail a du reste été très mal fait selon lui. Il estime que s'ils partent le surlendemain matin, *cette compagnie formée de toutes pièces se mettra en route sans que j'ai pu faire faire un exercice sérieux, ou tout exercice de déploiement.* Il finit par sélectionner certains hommes et se séparer d'autres, pour mettre sa compagnie debout et travaille à l'équiper.

A 5 heures, le samedi 8 août 1914, il quitte Neufchâteau avec sa compagnie en direction de Colombey-les-Belles, Nancy, prenant un semblant de formation d'avant garde, pour parvenir à Autreville, vers 13h30.

Le capitaine Escalle estime quant à lui : *Ainsi nous avons réussi malgré le gâchis et l'imprévoyance qui avaient été de règle dans la préparation de la mobilisation de ce 27^e à mettre sur pied des unités qui vivent pour la 1^{ère} fois de la vie militaire en campagne. Elles feront certainement bonne contenance. Les chefs de sections manquent ; les officiers de réserve étant insuffisamment préparés au rôle qu'on va leur faire jouer.*

Les gros défauts de notre mobilisation sont les suivants. Nous avons été cantonnés dans la principale rue de la ville, [Neufchâteau] sillonnée d'autos et de troupes. Pas un seul lieu de rassemblement. Aucun des petits approvisionnements de détails indispensables aux hommes dans le camp n'avait été prévu. Chaque capitaine a été obligé de se procurer [...]. Les lots d'effets qu'on nous a donnés n'avaient pas été comptés et présentaient de gros déficits.

A côté de cela un commandement qui n'avait rien prévu, nous faisait gâcher notre temps au cours de rassemblements d'officiers qui aboutissaient à des parlottes stériles. Il faut dire cependant que nos chefs directs se sont montrés pleins de bienveillance ; s'ils n'avaient pas été d'un naturel aimable on n'aurait pu aboutir à aucun résultat. A l'heure actuelle le tour de force est réalisé. Est-il réalisé ; on se battra bien si l'ennemi venait à se faire voir.

Le dimanche 9 août (8^e jour de la mobilisation), capitaine de jour, il conduit le complément à Colombey-les-Belles, Allain, Thuilley et parvient à Viterne. Le lundi 10 août 1914, le 279^e RI s'est porté sur Nancy.

Le mercredi 12 août, réveil pour la compagnie à 0.45 (point initial poste St Nicolas tête d'avant garde à 2h.45). Il précise : *On me laisse le commandement du régiment à l'entrée d'Alincourt, les officiers supérieurs allant reconnaître le plateau d'Amance. Je le place en halte gardée à Laitre après avoir arrêté les convois à Dommartin. Au Mont d'Amance, la cie occupe la pente nord à l'extrémité de la partie boisée. Elle est dans des tranchées qui ont été ébauchées par les corps qui nous ont précédé. Il s'agit de compléter le travail de défense. On s'y met immédiatement. Le jeudi 13 août, l'organisation de la défense continue. Le régiment est en 2^e ligne.*

Effectivement, sur les positions du Grand-Couronné, au plateau d'Amance, le 279^e RI organise le bastion de la défense de Nancy. Il participe ensuite à l'offensive de la II^e armée qui est commandée par général de Castelnau.

Ainsi, le capitaine Paul Escalle nous livre certains commentaires, précise certains points et permet de suivre la constitution et la marche de la 18^e compagnie du 5^e bataillon du 279^e RI, au cours de la première quinzaine du mois d'août 1914.

Nous reproduisons³⁴ en note, le début de l'*Historique du 279^e régiment d'infanterie*.

³⁴ *Historique du 279^e R.I.*, Anonyme, Librairie Royer, Nancy, p. 1-2.

Le 2 Août 1914, le 279^e Régiment d'Infanterie commence sa mobilisation à Neufchâteau. Le cadre complémentaire actif arrive d'abord. Puis affluent par tous les trains les officiers, sous-officiers et hommes des réserves. Le 7 Août, la mobilisation est terminée. Le régiment constitué sur le pied de guerre comprend deux bataillons à chacun quatre compagnies plus la C.H.R. et les services. Il est commandé par M. le Lieutenant-Colonel D'HÉROUVILLE. Le 5^e bataillon est commandé par M. le Commandant MARGOT; Le 6^e bataillon par M. le Commandant MERCUZOT. Composé d'excellents éléments (dont la majeure partie vient des régions de l'Est et de Paris), le 279^e R. I. est considéré par le commandement comme équivalent à un régiment actif. Il doit contribuer à la formation de la 70^e D. I. qui n'est autre que le dédoublement de la fameuse 11^e D. I., la Division de Fer. Le samedi 8 Août, le régiment quitte Neufchâteau, par voie de terre, aux acclamations de toute la population accourue pour saluer son drapeau. Il cantonne à Autreville Harmonville, le lendemain il est à Viterne, le 10, à Villers-les-Nancy où il prend un jour de repos. Le 12, il continue sa marche en avant et arrive dans la soirée au plateau d'Amance, sur les positions du Grand-Couronné. Il organise ce bastion de la défense de Nancy. Il participe à l'offensive de la II^e Armée (Général de CASTELNAU). Il franchit la frontière à Manhoué ; quelques-uns de ses éléments se trouvent engagés vers Jallancourt, en direction de Delme. Le 20^e C.A. ayant été fortement éprouvé à Morhange, le 279^e R.I. se conforme au mouvement général de repli et reprend ses positions du plateau d'Amance où il arrive dans la matinée du 21 Août. Au cours des journées qui suivent, l'offensive de l'Armée du Prince Ruprecht de Bavière se développe. Les Allemands descendent en hâte la vallée de la Meurthe, franchissent la Mortagne, et poussent une pointe hardie vers Blainville-la-Grande par la forêt de Vitrimont. La 70^e D.I. qui fait partie d'un groupe de D. I. R. doit exécuter un mouvement offensif dans le flanc droit de l'armée bavaroise. Le 24 au soir le 279^e R.I. bivouaque entre Haraucourt et Courbesseaux.

Le 25 Août au matin, il se porte à l'attaque des positions allemandes étayées par les bois d'Hoéville et de Serres. Drapeau déployé, dans un élan magnifique, il arrive en vue des retranchements ennemis, mais un feu terrible de mitrailleuses et d'artillerie lourde ne tarde pas à l'arrêter dans sa marche glorieuse. Il faut se terrer, les pertes sont énormes, Les survivants, soutenus par les batteries du 60^e d'artillerie se portent sur les hauteurs dominant Courbesseaux au S.-O., et s'y retranchent. A la suite de ce premier contact au cours duquel les pertes sont très élevées, le Lieutenant-Colonel D'HÉROUVILLE et le Commandant MERCUZOT furent tués. Ce sacrifice sublime n'a pas été fait en vain. Le soir, on apprend que la menace d'encerclement de Nancy par l'Est est enrayée. Le lendemain du combat de Courbesseaux, le régiment vient à Lenoncourt pour se

Le 24 août, le 279^e RI bivouaque entre Haraucourt et Courbesseaux (situé à 20 kilomètres à l'Est de Nancy) et reçoit l'ordre d'attaquer le lendemain, les positions allemandes toutes proches.

Au matin du 25 août 1914,³⁵ le capitaine Paul Escalle est tué à l'ennemi, à la tête de sa compagnie qu'il entraîne à l'assaut, lors du combat très meurtrier de Courbesseaux (Meurthe et Moselle).³⁶

Le lieutenant-colonel Le Boucher d'Hérouville qui commande le 279^e RI est tué lors de ce combat.³⁷ Le sont également d'autres officiers du 79^e RI, affectés au 279^e RI. : le chef de bataillon Jean Mercuzot³⁸ (commandant le 6^e bataillon), le capitaine François Ronfort, le capitaine Pierre Jean (du 5^e bataillon), d'autres officiers, sous-officiers et de nombreux soldats. Le chef de bataillon Henri Margot (commandant le 5^e bataillon), grièvement blessé a la chance d'être ramené à l'arrière, par l'adjudant Mourot qui sera cité et décoré de la médaille militaire³⁹.

Le général commandant la 140^e Brigade félicite ses troupes⁴⁰ :

Au combat du 25 août, vous vous êtes conduits comme de braves et vieux soldats. Je tiens à vous le répéter à tous comme je l'ai déjà dit à vos officiers et vos gradés.

Malgré les feux serrés des fusils et des mitrailleuses allemandes retranchées dans les bois, malgré les pertes sensibles que vous avez éprouvées, vous avez lutté et tenu bon pendant plus d'une heure, infligeant à l'ennemi des pertes supérieures aux vôtres.

Votre crâne attitude a arrêté l'élan des allemands et a permis à notre artillerie de se maintenir sur les positions et de les écraser de ses feux.

Votre dévouement et votre sacrifice n'auront pas été inutiles. Depuis trois jours, l'ennemi n'ose plus se montrer devant vous et la conquête de la position que vous avez faite et où nous nous maintenons, permet en ce moment aux autres corps d'armée d'attaquer l'ennemi de flanc et de le refouler vers la frontière.

Vous avez bien mérité de la France et de la Patrie. Je vous en remercie.

Le général Gouget, commandant la 140^e Brigade.

reconstituer. Des renforts envoyés en hâte du dépôt de Neufchâteau permettent de lui faire reprendre les lignes quelques jours après.

³⁵ Paul Escalle est tué à huit heures du matin sur le champ de Bataille, selon la transcription de l'acte de décès dans le registre de l'État-civil de Nancy, le 5 janvier 1915 .

³⁶ Situé à 20 kilomètres à l'Est de Nancy, le village de Courbesseaux se trouve à moins de 4 kilomètres d'Héoville et d'Haraucourt.

³⁷ Il est remplacé par le chef de bataillon Durand qui en assure provisoirement le commandement. Le lieutenant-colonel Vincendon le remplace en septembre, et prend le commandement du 279^e RI.

³⁸ AN LH/1835/19 Base Léonore.

³⁹ SHD GR 25 N 261, livre d'ordres du 279^e RI. Ordre de la Brigade n°1. ordre gal n°8 :

Sous officier cité et décoré de la médaille militaire : M. Mourot, adjudant de réserve au 279^e Régiment d'Infanterie. au combat de Courbesseaux le 25 août a ramené sur son dos le chef de bataillon Margot grièvement blessé.

A fait preuve dans de nombreuses circonstances des plus belles qualités de sang froid et de décision. Le gal Fayolle commandant la 70e DR, Ecouvres, le 11 octobre 1914. [Chef de bataillon, Henri Margot est nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 13 juillet 1915. En septembre 1917, le lieutenant-colonel Henri Margot commandera le 79^e RI. (Il sera promu officier de la Légion d'honneur, le 1er septembre 1920.]. (AN LH/19800035/1304/500615 Base Léonore).

⁴⁰ SHD GR 25 N 261, livre d'ordres du 279^e RI. Ordre de la Brigade n°1. Félicitations :

Jules Escalle ne reçoit plus de lettres du front et ce manque de nouvelles, ce silence, angoisse toute la famille. Il tente d'obtenir des renseignements, fait jouer des relations, comme son fils François. Il parvient à apprendre "officieusement", le 28 septembre 1914, seulement, la mort de son fils. Et ce n'est que le 5 octobre que le maire de Bédarieux viendra lui porter officiellement, l'avis de décès.

Il va toutefois, exister une certaine confusion concernant la date et le lieu de la mort de Paul Escalle (25 août 1914 ou 1^{er} septembre 1914). Des soldats blessés, ayant participé au combat, sont interrogés pour connaître les circonstances de sa mort, et où peut se trouver son corps.

Des recherches sont effectuées à Nancy et sur le champ de bataille par Jules Escalle et sa fille Juliette, pour tenter de connaître l'endroit exact où a été tué Paul Escalle, pour un éventuel transfert de son corps à Bédarieux afin qu'il repose dans la sépulture familiale. Mais c'est en vain. François Escalle (mon grand-père) demande des explications à l'armée qui mène une enquête. Une rectification va finalement être faite, mais de nombreux documents officiels comportent par erreur la date du 1er septembre donnée initialement par les uns, alors que c'est bien à la date du 25 août 1914 que le capitaine Escalle a été tué à l'ennemi à la tête de la compagnie qu'il commandait !

Nous reproduisons ci-dessous des extraits de lettres⁴¹ échangées entre les membres de la famille, qui font état de Paul Escalle et de sa mort.

- **Alice Escalle écrit à sa mère (Louise Dupond)** : le 22 septembre 1914 (9h du soir) pour répondre à sa lettre qu'elle vient de recevoir : *Je te réponds tout de suite. Nous sommes sans nouvelles de Paul depuis le 21 août aussi même dans ce que tu me dis dans ta lettre de ce soir au sujet de Paul, François voulait me dire d'écrire pour qu'André s'occupe de se renseigner au sujet de Paul soit au ministère de la guerre ou dans tout autre bureau pouvant fournir une indication à ce sujet. Paul à Neufchâteau est devenu capitaine du 279^e de ligne qui est le régiment de réserve du 79^e régiment. Le dépôt de réserve du 279^e est à Neufchâteau (Vosges). On dit que ce régiment a été cité à l'ordre du jour. [...].*

Jules Escalle s'inquiète de plus en plus de n'avoir pas reçu de nouvelles de son fils⁴². Il écrit à sa cousine Louise Dupond : *Bédarieux le 23 septembre 1914.*

Chère cousine,

Voilà près d'un mois que je suis sans nouvelle de Paul. J'ai fait demander des nouvelles par la mairie, lui ai écrit plusieurs fois dès que l'on a autorisé les dépêches pour la Meurthe et Moselle et les Vosges. J'en ai expédié plusieurs avec réponse payée. Je n'ai rien reçu qui puisse ressembler à un renseignement.

J'ai écrit à Louise qui garde la maison à Nancy et n'ai pas encore reçu de réponse.

Il reste une demande à faire au ministère de la guerre.

Je prie donc André de s'y transporter et de demander des nouvelles du capitaine major Escalle du 79^e rgt d'infanterie à Nancy, détaché à Neufchâteau pour la formation du 279^e régiment avec lequel il a participé à divers combats et engagements depuis lors.

[...] Juliette est fort occupée à la croix rouge.

J'ai de bonnes nouvelles de Gap et de Lagrasse.

⁴¹ Archives privées de la famille Escalle.

⁴² Il n'apprendra réellement que le 28 septembre 1914, soit plus d'un mois après, la mort de son fils, tué à l'ennemi.

- **Extrait de la réponse, de Bordeaux, qui parvient à Jules Escalle** : [...] *ce n'est que hier qu'on les lui a donnés [en faisant allusion aux renseignements et à son fils André] et on lui a répondu : 'Actuellement jusqu'à présent pas de mauvaises nouvelles, les bureaux du ministère sont encombrés d'une foule énorme et on répond à chacun très laconiquement'.*

Comme on se bat sur une si grande étendue et que la bataille dure déjà depuis très longtemps, sans doute que les lettres que Paul a écrites n'ont pas pu vous parvenir. A Bordeaux, il y a des parents qui n'ont pas eu de nouvelles depuis la fin août.

Nous traversons des temps bien pénibles et bien douloureux pour tout le monde. Il faut espérer que nous en sortirons victorieux et qu'on pourra anéantir cette horde de barbares qui nous fait tant de mal.

Cependant, Jules Escalle envoie un télégramme à sa cousine Louise Dupond à Bordeaux, le 28 septembre 1914 : BÉDARIEUX 418-29-28-7H45 =

EN RÉPONSE À MA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ON ME COMMUNIQUE LA MORT DE PAUL TUÉ DEVANT L'ENNEMI LE 25 AOÛT = ESCALLE =.

- **Louise Dupond lui répond aussitôt** : *Nous avons été atterrés douloureusement hier au soir à la réception de votre dépêche nous annonçant la mort de ce cher Paul. Que la destinée est cruelle !*

Nous venons mon cher cousin vous entourer de toute notre sympathie dans la douloureuse épreuve qui vous frappe. Puisse l'idée que votre cher enfant est tombé en soldat au champ d'honneur être un réconfort à votre grande douleur.

Tous les miens se joignent à moi pour vous envoyer ainsi qu'à Juliette nos sympathiques et douloureuses condoléances.

- **Son fils, André, écrit à son beau-frère François Escalle** : *C'est avec le coeur bien gros que je vous écris à la réception de la dépêche de l'oncle Jules que nous avons reçue hier au soir. Nous avons été douloureusement impressionnés d'apprendre la mort de ce cher Paul depuis le 25 août. Que la destinée est cruelle. Lui qui aimait tant son métier est tombé en brave au champ d'honneur. Reçois cher François dans cette douloureuse épreuve de la part de papa et de moi, l'assurance de notre vive et douloureuse sympathie dans cette cruelle épreuve qui vient de te frapper.*

A propos de l'annonce officielle de la mort du Capitaine Escalle Paul Etienne Jules Escalle du 79^e Rég^t d'Infanterie, M. le Maire de Bédarieux Hérault a été invité le 5 octobre 1914 à donner avis de ce décès à la famille du défunt, domiciliée audit lieu 23 Rue Ferdinand Fabre⁴³!!.

⁴³ SHD 5YE 103506 : MINISTÈRE DE LA GUERRE ARCHIVES ADMINISTRATIVES (État-civil). AVIS de décès parvenu le 6 OCT. 1914 et le 8 OCT. 1914 au bureau de comptabilité (pour qu'il prévienne la famille). ACTE de décès - NOM : Escalle - Prénoms : Paul Etienne Jules - Corps : 279^e d'Inf^{rie} Grade : Capitaine décédé le 25 août 1914 à Courbesseaux. Tué à l'ennemi, envoyé pour transcription, le 18 Décembre 1914 au maire de Nancy (Meurthe & Moselle), transcrit le 5 janvier 1915. *Le Chef du Bureau de Comptabilité du 79^e Régiment d'Infanterie a l'honneur d'accuser réception à M. le Ministre de la guerre de l'avis de décès du Capitaine Escalle Paul Etienne Jules Escalle du 79^e Rég^t d'Infanterie. M. le Maire de Bédarieux Hérault a été invité le 5 octobre 1914 à donner avis de ce décès à la famille du défunt, domiciliée audit lieu 23 Rue Ferdinand Fabre.*

A Nevers, le 5 octobre 1914.

Le Chef du bureau de Comptabilité.

-Armand Gachet écrit à son beau-frère François Escalle : Gap, 15 oct. 1914.

Mon cher François,

Ayant appris qu'un blessé du 279^e venait d'arriver à Gap, je suis allé tantôt le voir à l'hôpital temporaire installé au lycée de garçons.

Ce soldat avait connu Paul lorsqu'il faisait ses 2 années au 79^e à Nancy et il l'a vu également à Neufchâteau au moment de la mobilisation. Paul est parti bien avant lui de Neufchâteau, mais il m'a dit être certain que le 26 août lorsqu'il est arrivé sur la ligne de bataille le capitaine Escalle n'était plus au régiment. Le combat du 25 août à Courbesseaux a été très meurtrier et peu d'officiers ont eu la chance d'en revenir. Avant l'assaut à la baïonnette au cours duquel notre cher Paul paraît avoir été tué les officiers avaient jugé qu'on les envoyait à une mort certaine mais qu'il fallait obéir. Il m'a dit également qu'un officier survivant pourrait peut-être me donner des renseignements. Je lui écris ce soir même.

De la conversation que j'ai eue avec ce soldat, il semblerait bien que la mort remonterait au 25 août et non au 1^{er} 7^{bre}. Je vous tiendrai au courant de ce que j'aurai pu obtenir par ailleurs.

[...] A vous ma plus affectueuse poignée de main. A. Gachet.

J'écris aussi à un sergent du 279^e qui se trouve en traitement à l'Hôtel-Dieu à Marseille.

- Alice Escalle écrit à sa mère : Lagrasse 21 Oct. 1914.

[...] Nous avons reçu hier au soir une lettre de mon beau-père qui nous écrit qu'il avait reçu une lettre de Nancy disant qu'on avait rapporté à Nancy beaucoup de corps d'officiers tombés le 25 août à Courbesseaux et qu'on savait à peu près où avait été enterré le capitaine Escalle, que si on voulait faire transporter son corps il faudrait se presser. Alors il part avec Juliette. Par le même courrier hier au soir, nous avons reçu une lettre d'un soldat soigné à Montpellier à qui nous avons écrit. Il nous répond qu'il a vu tomber le cap. Escalle le 25 août. Il nous indique exactement la place et dit qu'il aurait des choses à dire qu'il ne peut confier au papier. Alors nous avons télégraphié à mon beau-père afin qu'il nous télégraphie l'heure de leur départ et François ou moi irons les rejoindre à Montpellier pour voir ce soldat. Il est probable que ce sera moi car François ne peut pas quitter son service. Je partirai aussitôt la dépêche reçue. Il me tarde d'être de retour mais je crois qu'il faut compter trois jours car les trains ne vont pas très vite. [...].

- Et le 27 Oct. 1914 : Ma chère Mère,

Je suis revenue hier au soir de Montpellier. J'ai fait un voyage moine pénible que je ne croyais car je n'ai pas été du tout seule là-bas. Juliette et son père étant arrivés 10 minutes avant moi et lundi matin ils sont partis 1 heure après moi. [...]

Je suis arrivée à 6 h. à Montpellier. J'y ai trouvé mon beau-père et Juliette. Nous sommes allés à l'hôtel Maguelonne. Dimanche matin, nous sommes allés à 10 h. au lycée de jeunes filles voir le soldat ; c'est un homme très intelligent ne s'emballant pas : c'est un parisien qui est dans le commerce. Il vend en gros à toutes les Nouvelles Galeries de province.

Il nous a dit que Paul est mort sur le coup sans souffrir, que c'était sa 1^{ère} bataille véritable car jusque là, il y avait que de légères escarmouches. Ils étaient à Courbesseaux un village à 20 k. de Nancy vers la frontière. Après le village il y a un bois à peu près à 150 m. du village. La compagnie de Paul avait traversé la route et se trouvait entre la route et le bois. Les Allemands étaient à la lisière du bois, une partie du 15^e corps se trouvait à droite et devait simplement par leur présence empêcher les Allemands de contourner le 279^e régiment de Paul, mais au moment où les coups de feu commencèrent à partir, le 15^e s'enfuit, alors les Allemands contournèrent le 279^e. Ce fût un vrai massacre car les soldats Français qui étaient

alignés les uns derrière les autres ne pouvaient pas tirer et ils tombèrent presque tous sans utilité. Actuellement il ne reste pas un officier des 79^e et 279^e. Nous avons invité ce soldat à déjeuner et nous sommes promenés jusqu'à 5 h. ensemble. Il va bientôt repartir et il disait que c'est affreux lorsqu'on a vu ce que c'est, d'être obligé d'y revenir pour faire une campagne d'hiver. Il y a beaucoup de blessés à Montpellier et encore beaucoup de troupes. [...]. Mon beau-père et Juliette partent à la fin de la semaine pour Nancy afin de retrouver le corps de Paul qui est paraît-il dans le cimetière d'Harraucourt. [...]

- Lettre d'Alice Escalle à sa mère : Lagrasse 1 Nov 1914 - Dimanche.

Nous avons eu encore des nouvelles sur la fin de ce pauvre Paul. François avait écrit au Ministère à Bordeaux et avant-hier le dépôt du 79^e lui a renvoyé la lettre que François avait adressée au Ministère avec un acte de décès disant que le capitaine Escalle était mort le 1^{er} septembre à la gare d'Isle sur Tille succombant à ses blessures ; alors tout ce que disait le soldat que j'ai vu à Montpellier n'est pas exact car il assurait que Paul était mort sur le coup. D'un autre côté comment a-t-il quitté le champ de bataille ? puisqu'il paraît que les brancardiers n'ont pas pu aller retirer les blessés et que ceux qui se sont sauvés, se sont sauvés par leur propre moyen et c'est drôle que Paul n'ait pas fait télégraphier pendant les 8 jours où il était blessé. Pourquoi ne l'a-t-on pas laissé à Nancy puisque tous les soldats de cette bataille y ont été soignés jusqu'au milieu de septembre. Enfin nous ne savons pas si nous pourrions éclaircir tout cela.

Mon beau-père et Juliette partent au milieu de la semaine pour Nancy mais ils s'arrêteront à Isle sur Tille pour savoir si le corps n'est pas là. [...].

Le 28 août 1914, l'officier chargé des détails, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, et de l'inscription des actes de l'état civil pour le 279^e Régiment rédige l'acte de décès du capitaine Paul Escalle dans le registre destiné à d'Infanterie. Quelques jours plus tard, le service du personnel de la gare régulatrice d'Is-sur-Tille⁴⁴, en mission détachée aux

⁴⁴ SHD 5YE 103506.

2^e ARMÉE

20^e CORPS d'ARMÉE

N°1 d'ordre

du registre de l'état-civil.

SERVICE DE SANTÉ EN CAMPAGNE

Réserve du Personnel gare régulatrice d'Is-sur-Tille

Réserve personnel en mission

Détachée aux Brancardiers du 20^e Corps

EXTRAIT du procès-verbal de constatation de décès d'un militaire dont le corps a été retrouvé sur le champ de bataille.

Nous soussigné Lang Gustave Ernest Léon,

officier d'administration gestionnaire de ladite formation, remplissant, en cette qualité, les fonctions d'officier de l'état civil, certifions qu'il résulte du registre des actes de l'état-civil que le décès du militaire ci-après désigné a été constaté d'après les indications portées sur la plaque d'identité et autres effets dont il était détenteur.

NOM ET PRÉNOMS	DÉSIGNATION du CORPS	Classe	Recrú. DE MORT	GENRE	OBSERVATIONS
Escalle P.	79 ^e d'Inf ^{ie}	capitaine		coups de feu	sans plaque vêtements en partie détruits. Identifié sur étiquette du tailleur intérieur de la poche du dolman 1 ^{er} sept 1914

*Vu par nous Constant Jean Baptiste Edouard MUNSCHINA
Médecin chef du Ct d'Etapes de la G.R. d'IS SUR TILLE.*

brancardiers du 20^e corps est envoyé sur le terrain pour relever les corps des tués. Le 1^{er} septembre, il rend un *procès-verbal de constatation de décès d'un militaire dont le corps a été retrouvé sur le champ de bataille*. Il en résulte que le corps du capitaine Escalle, *sans plaque, les vêtements en partie détruits*, a été *identifié grâce à une étiquette du tailleur qui se trouvait à l'intérieur de la poche du dolman*

C'est la date de ce procès-verbal qui est à l'origine de l'erreur commise et reproduite dans des documents officiels concernant la date et le lieu de la mort de Paul Escalle.

- Lettre d'Alice Escalle à sa mère : Lagrasse 27 Nov. 1914

[...] Nous avons de bonnes nouvelles de mon beau-père et de Juliette, ils ont fait beaucoup de recherches sur le champ de bataille dans tous les villages environnants et n'ont rien trouvé - A la place de Nancy Paul est marqué comme disparu - Mais le soldat de Montpellier affirme qu'il est mort sur le coup et le lieutenant Martin qui a pris sur lui comme Paul le lui avait dit un carnet de notes personnelles, des gants, une pipe, etc. - affirme qu'il est mort sur le coup frappé d'une balle au front - Mais alors qu'est devenu le corps . C'est extraordinaire - Il paraît que dans la région il y a de quantités de tombes de soldats du 279^e . Il paraît que c'est navrant de voir le pays - Ils entendaient sonner le canon à un certain moment en faisant leur recherche. Ils n'étaient qu'à 11 km des Allemands - Il paraît que Nancy n'est pas triste du tout, il y a du mouvement, beaucoup de lumière, les magasins ouverts. [...].

- Alice Escalle écrit à sa mère : Lagrasse 26 Déc. 1914

[...] Juliette et son père sont rentrés il tardait beaucoup à Juliette de revenir car elle n'en pouvait plus d'entendre le canon nuit et jour, elle dit qu'à une excursion sur le champ de bataille elle s'est trouvée à un moment à 200 mètres de l'endroit où tombaient les obus.

- Lettre de Marie Escalle (épouse d'Armand Gachet), à Louise Dupond : Gap le 29 déc. 1914

Chère tante Louise,

Je suis restée bien longtemps sans vous écrire ; depuis notre deuil qui nous a si cruellement frappés j'avais complètement négligé ma correspondance. Cette année finit pour ma famille et moi bien tristement dans le deuil et cette maudite guerre nous arrache un membre qui nous fait un grand vide.

Vous êtes heureux d'avoir André près de vous et à peu près certains qu'il ne sera pas mobilisé. [il a été réformé pour raison de santé].

Je vous adresse pour tous nos voeux les plus sincères et les plus affectueux. J'attends des nouvelles de Lagrasse où j'ai écrit deux fois de longues lettres. J'espère qu'ils vont tous bien et que d'un moment à l'autre je vais avoir de leurs nouvelles.

Le temps est plutôt froid mais nous n'avons pas encore eu la neige à Gap bien que depuis longtemps les montagnes soient toutes blanches.

Cet hiver toutes les distractions mondaines sont supprimées, réunions, théâtre, cinéma, etc... mais nous travaillons à des vêtements ou plutôt tricots passe-montagnes, gants pour soldats et toutes les gapençaises sont très zélées.

Le soir nous nous réunissons avec q.q. amis et on bridge après une tasse de thé.

Chère tante Louise, mon mari et ma petite Simone se joignent à moi et en même temps que nos voeux nous vous adressons nos meilleures amitiés.

Votre affectionnée M. Gachet.

- Lettre de Jules Escalle à Louise Dupond : Janvier 2 1915

Ma chère Cousine,

Nous sommes de retour de Nancy depuis quelques jours. Nous sommes arrivés dans la semaine qui précédait la Noël.

Malgré toutes les recherches pénibles que nous avons faites pendant plus d'un mois de séjour nous n'avons pas encore réussi à trouver l'endroit où mon fils a été inhumé - toutes les indications fournies par le commandant, par ses lieutenants n'ont pas réussi à orienter nos recherches. (On continue pendant notre absence les recherches).

Pendant tout le temps de notre séjour à Nancy il n'y a pas eu de jet de bombes et la relève avait repris son aspect habituel, chacun s'occupant de ses affaires quoique à partir de 7 heures du soir les cafés étaient fermés et évacués et tous feux éteints - mais depuis notre retour ici les bombes ennemies ont de nouveau survolé Nancy et occasionné de graves dégâts - pendant tout le temps nous avons entendu le canon nuit et jour, on s'y habitue. Tout part de Nancy pour le front de bataille approvisionnement munitions troupes etc. les dégâts occasionnés par la guerre dans la campagne que nous avons parcourue à plusieurs reprises avec la permission des autorités militaires sont épouvantables. Partout des tranchées où sont inhumés côte à côte les soldats tombés pendant les divers combats qui ont délivré Nancy de l'occupation allemande qui la menaçait. La défense du Grand Couronné a demandé beaucoup de nos sacrifiés par centaines pour ne pas dire pas milliers.

Ici à Bédarieux le collège a été transformé en caserne et nous avons un millier à 1200 soldats de la classe 1915 qui s'exercent au maniement des armes, les classes du collège se font à l'hôtel du Nord ou dans des maisons particulières.

J'ai reçu hier des nouvelles de Lagrasse et de Gap, ils vont bien. Le temps est doux et pas froid.

Je vous prie d'agréer pour Monsieur Dupond pour vous et pour André mes meilleurs voeux de santé pour 1915. Jules Escalle.

- Lettre de Juliette Escalle à Louise Dupond : Bédarieux 2 janvier 1915

Ma chère tante Louise,

Je joins quelques mots à la lettre de papa pour vous remercier de vos voeux et vous adresser les miens pour vous et tous les vôtres.

Il faut espérer que cette année qui se termine dans le feu et le sang aura une fin plus paisible et nous laissera enfin respirer.

Je suis rentrée de mon voyage de Nancy absolument démoralisée et abattue, après toutes les recherches pénibles que nous avons faites et sans résultat.

[...] Je termine en vous embrassant affectueusement. Juliette.

- Extraits d'une lettre d'Alice Escalle à sa mère : Lagrasse 21 février 1915.

[...] j'ai fait préparer les chambres à donner pour mon beau-père et Juliette qui vont arriver demain ou après-demain afin que nous puissions causer un peu car ils vont peut-être revenir à Nancy pour transporter l'argenterie et les titres qui sont dans les coffres. [...]

Il y a des blessés ici que les soeurs qui les ont dans leur abbaye ne veulent pas du tout être aidées dans les soins qu'il y a à leur donner. Il y en a 25 ce sont surtout des convalescents. il y en a un du 7^e colonial de Bordeaux qui est de Blaye mais justement j'ai beaucoup parlé et pas à celui-là je n'en ai pas eu l'occasion.

Aujourd'hui j'ai fait de la confiture d'oranges pour envoyer aux soldats blessés, je m'y suis mis à 1 h. de l'après-midi et je la sors à l'instant du feu. Je pense qu'elle sera bonne.

J'ai fait la connaissance de la femme et de la fille du receveur de Lens dans le Pas-de-Calais. Elles sont très aimables mais fort tristes. Cette dame a un fils à la guerre comme lieutenant et depuis le 2 oct. elle n'a aucune nouvelle de son mari qui était resté à son poste

au moment de l'invasion et depuis cette date on a aucune nouvelle de cette région. Il lui tarde bien que l'on ai repoussé les Allemands mais par moment elle tremble d'apprendre pire que l'incertitude. [...].

- Lettre d'un sous-officier adressée à François Escalle : Nevers le 6 novembre 1914.

Monsieur,

Bien reçu votre lettre en rentrant de congé et vais dans la mesure du possible préciser quelques détails que vous me demandez sur la mort de votre frère le regretté capitaine Escalle.

Je vous dirai d'abord que le 25 août jour de la mort de votre frère la bataille fut terrible et nous sommes passés successivement dans des alternatives de recul et d'avance. Les Prussiens ont traversé nos lignes pour reculer ensuite laissant nos tués et quelques blessés pèle mêle avec des tués et blessés allemands entre les deux lignes adverses. Impossible de part et d'autres d'aller les relever. Cette situation dura 2 jours. Ce n'est que le 2^e jour à la faveur de la nuit que le corps du capitaine Escalle qui avait été tué, et celui du colonel d'Hérouville, du capitaine Ronfort et du capitaine Jean 5^e B^{on} et du commandant Mercuzot 6^e B^{on} purent être ramenés sur nos lignes et enterrés le lendemain dans le cimetière d'Harraucourt petit village à environ 4 kilomètres de Courbesseaux, commune où fut tué votre frère.

L'affirmation du soldat Coudert que vous avez vu à Béziers vous disant qu'il avait vu votre frère quitter le champ de bataille aux bras de deux soldats ne me paraît pas exacte. Il se pourrait cependant que voyant leur capitaine tué deux soldats aient essayés de ramener son corps en arrière mais c'était une opération impossible à exécuter et à mener de bonne foi vu la quantité effroyable de mitraille qui nous arrosait. Ils ont probablement tenté de le faire mais n'ont pu continuer.

En ce qui concerne les objets de valeur et argent que possédait le capitaine Escalle, je ne puis vous donner qu'un seul renseignement. C'est qu'il avait sur lui en plus de son argent personnel et objets de valeur : le bon de l'ordinaire, et un prêt qui avait été payé d'avance. Le tout d'environ 1500 f. Je suis certain que ces fonds ne lui appartenant pas ont été remis au s. lieut. com^t sa compagnie. Mais je ne puis vous dire par les soins de qui. C'est justement ce qu'il serait intéressant de connaître. Est-ce le service des brancardiers ou le service des ambulances. Il est certain que puisque l'on a trouvé sur lui l'argent appartenant à la compagnie on a du trouver également ses objets de valeur, reçus et argent personnel lui appartenant pour élucider cette question il serait nécessaire que vous vous adressiez à M. Morlot officier payeur du 279^e Rég^t d'Infanterie de réserve, 70^e division, 140^e Brigade, 33^e corps d'armée. Nevers. (ici on fait suivre). Lui, pourra probablement, vous dire ce que sont devenus les objets que vous réclamez et tout au moins qui lui a remis les fonds revenant à sa compagnie.

--- Ne soyez pas surpris si le dépôt a mis un mois et demi à répondre à vos télégrammes (réponse bien embarrassante). Surtout que les ordres sont formels, les familles doivent être avisées par le maire de la commune via le Ministère.

Si je retourne à mon Régiment le 279^e, je pourrai me renseigner plus complètement et vous ferai part de mes recherches. Mais j'ai bien peu de chances d'y retourner étant proposé pour s. lieut. de territorial, ma blessure ne me permettant plus de faire un service actif. Toujours à votre disposition et vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

signé : Thiebaut.

Thiebaut adjt. 279^e Rég^t d'Infanterie C.H.R. Nevers.

Le ministère de la guerre adresse une lettre à François Escalle, rectifie l'erreur commise au sujet de la date de la mort signifiée le 1er septembre 1914 à la gare d'Is-sur-Tille, en expliquant la confusion de la date :

Monsieur Escalle,
à Lagrasse (Aude)

Paris le 15 JAN 1915

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 décembre j'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que le capitaine Escalle, Paul du 279^e R' d'Inf^é a été tué à l'ennemi à Courbesseaux le 25 août et inhumé sur le champ de bataille le 1^{er} septembre par le personnel de la réserve de la gare d'Is-sur-Tille, en mission détachée aux brancardiers du 20^e Corps.

Un premier document ne donnant pas le lieu du décès, portait simplement une indication de celui où il avait été établi "Is-sur-Tille", et c'est ce qui par une confusion regrettable, a fait croire que votre frère était mort dans cette localité. Mais l'arrivée successive de son acte de décès (dont vous pourrez demander une expédition à la mairie de Nancy), et du procès verbal dressé le 1^{er} septembre par les autorités chargées à cette date du service des inhumations à Courbesseaux a permis de rectifier l'erreur commise. Rien de ce qui est exposé ci dessus ne paraît malheureusement devoir faire naître quelque doute sur la réalité du deuil qui vous atteint.

L'emplacement exact de la sépulture du capitaine Escalle ne m'a pas été précisé : mais il fait présumer que votre frère repose dans le voisinage immédiat de l'endroit où il tomba au champ d'honneur⁴⁵.

⁴⁵ SHD 5YE 103506. Extrait mensuel d'Acte de Décès. Nous soussigné François Edmond Morlot lieutenant off^r chargé des détails remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil pour le 279^e Régiment d'Infanterie que le nommé Paul, Etienne, Jules Escalle capitaine du 279^e Régiment d'Infanterie d'Infanterie né à Bédarieux (Hérault) 5^e Bataillon 18^e Compagnie immatriculé sous le numéro [...], est décédé à Courbesseaux (sur le champ de Bataille) par suite des blessures de guerre le vingt cinq Août mil neuf cent quatorze. Vu par nous Guérin, Jules [signature] Morlot Sous Intendant de la 70^e Division de Réserve.

La transcription de l'acte de décès (n°65) dans le registre de l'État civil de Nancy, le 5 janvier 1915, avec la mention en marge "Mort pour la France" précise : [...] Ledit acte qui nous a été remis par M. le Ministre de la Guerre est ainsi conçu : Acte de décès - L'an mil neuf cent quatorze, le vingt-huit août, à onze heures du matin, étant à Lénoncourt, acte de décès de Paul, Etienne, Jules Escalle capitaine au 279^e Régiment d'Infanterie, âgé de 46 ans, né le 10 février 1868 à Bédarieux (Hérault), domicilié en dernier lieu à Nancy rue des Jardiniers, décédé à Courbesseaux le vingt cinq Août à huit heures du matin, sur le champ de Bataille, fils d'Etienne Jules Escalle et de Pauline Louise Desmonts, veuf d'Alexandrine, Victorine, Lucie Belz, conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès, il nous a été impossible de vérifier le décès. Dressé par nous François Edmond Morlot, lieutenant au 279^e Régiment d'Infanterie d'Infanterie, officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Théodore Reaux, âgé de trente ans, caporal et de M. Louis Nottat, âgé de vingt-neuf ans, soldat, tous deux du 279^e Régiment d'Infanterie d'Infanterie, témoins qui ont signé après lecture.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Cabinet du Ministre

BUREAU DES DÉCORATIONS

Section des Armées

AP

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

EXTRAIT DE L'ORDRE C.P. N° 8.0008

Sont cités à l'Ordre de l'Armée :

M. ESCALLE,

.....
Paul, Etienne, Jules, mle 816, Capitaine à la 18° Cie
du 279° régiment d'Infanterie :

Officier d'une haute valeur morale, plein de
bravoure et de sang-froid. Tué à la tête de sa compagnie,
qu'il entraînait à l'attaque le 1° septembre 1914, à
Courbesseaux". Titulaire de la Légion d'Honneur -

.....
Paris, le 25 AOÛT 1920

/LE CHEF DE BATAILLON, Chef de Service.

La copie de cette citation,⁴⁶ conservé les archives familiales, comporte une erreur en ce qui concerne la date de la mort du capitaine Paul Escalle. Il s'agit en réalité du 25 août 1914. Si dans le dossier conservé au Service historique de la Défense l'erreur a été rectifiée, il n'en est pas de même dans celui de la Chancellerie de la Légion d'honneur.

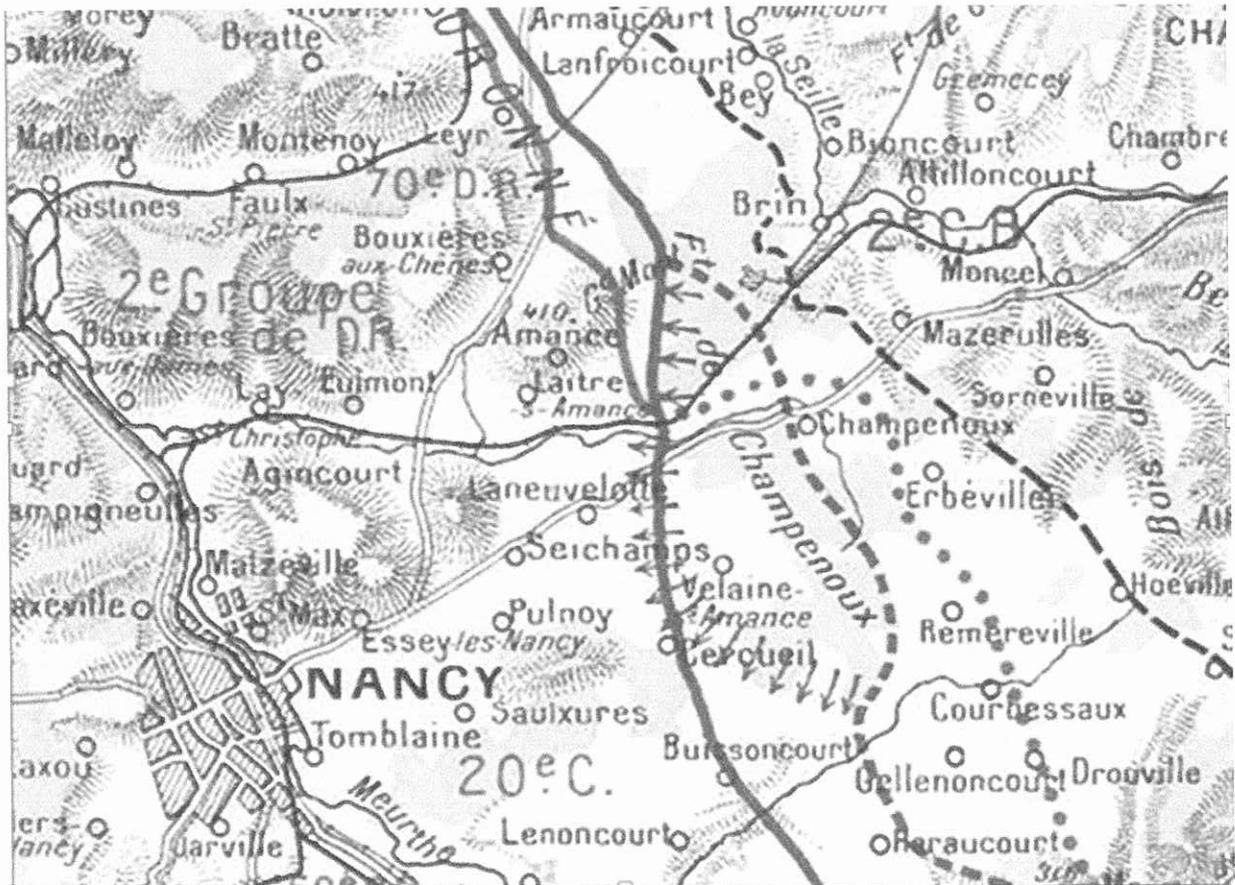
Nous avons voulu par la rédaction de cette article, rectifier ainsi, la diffusion de certaines erreurs, et surtout rendre hommage à notre grand-oncle, le capitaine Paul Escalle, tué à l'ennemi, mort pour la France, le 24 août 1914, au combat de Courbesseaux.

Élisabeth ESCALLE

⁴⁶ L'original de ce document officiel ne se trouve pas dans le dossier conservé au SHD.
(La copie provient des Archives privées de la famille Escalle).



Paul Escalle, capitaine au 79^e RI
 (photographie prise entre avril et juillet 1914) © Elisabeth Escalle



A 20 km à l'Est de Nancy, Courbesseaux se trouve, à moins de 4 km d'Hévouille et d' Haraucourt.

Nous reproduisons ci-dessous la transcription intégrale inédite de ce qu'a écrit le capitaine Paul Escalle dans un petit carnet, contenant ses *Souvenirs de guerre*⁴⁷.

*Capitaine adj. major P. Escalle.
du 79 Infanterie
passé au 279 à la mobilisation*

adresse en cas d'accident :

*M. Jules Escalle
23 rue Ferdinand Fabre - Bédarieux Hérault*

Souvenirs de Guerre.

Neufchâteau le 2 août 1914

22^H - 2^e jour de la mobilisation.

Les événements de ces quinze derniers jours dont les conséquences seront formidables dans l'histoire du monde paraissent tout à fait imprévus. L'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche était presque oublié quand a surgi l'affaire Austro-Serbe, dont pour ma part j'ai vu la gravité dès les premières nouvelles.

J'étais à Vichy au Castorne Hôtel depuis huit jours. C'est vers le 23 ou le 24 juillet que l'ultimatum autrichien a été publié dans les journaux.

Le lundi 27 à 8.30 un télégraphiste m'apportait dans ma chambre au n° 210 un télégramme officiel ainsi conçu : Rentrez immédiatement.

Mon camarade de régiment le capitaine Chassagnette atteint de sciatique se trouvait dans un hôtel de la ville : j'allais le prévenir. Tous pliant bagage au grand émoi de hôtel, je prenais à 9.33 le train de Paris, embrassé sur le quai de la gare par ma belle-mère et les demoiselles Bernard.

A 1^H1/2 le 28 j'arrivais à Nancy.

Le mardi et le mercredi se passèrent à peu près normalement. Chacun prenait ses précautions, faisait de l'or. Les femmes des provisions. On s'arrachait les éditions des journaux. On sortait le soir.

J'avais précisément pris la semaine ces deux jours là, le remplacement du capitaine Ronfort commandé pour surveiller l'établissement d'ouvrages de fortification semi-permanente, exécutés par le 1^{er} bataillon aux environs de Pulnoy et Cercueil.

Le mardi soir j'avais vaguement eu vent d'une mobilisation possible. Au quartier les sous-officiers qui venaient rendre l'appel s'y attendaient un peu.

Nous avons été réveillés seulement le mercredi vers 22.30 par l'ordre de se tenir prêts à se porter en couverture pour 0^H30. Le jeudi sans faire de mouvement vers l'arrière.

J'arrive au quartier à cheval. Le colonel donne des ordres au chef du 1^{er} bataillon qui part à l'heure indiquée. Les deux autres bataillons restent à la caserne. Nuit blanche. Je rentre chez moi pour 5 heures 1/2. Je dors jusqu'à 8.

Dans la journée je porte mon argent à la banque ainsi que mon argenterie.

Dans l'après-midi du jeudi il commence à courir de vagues bruits de mobilisation des 5 corps de couverture.

Enfin l'ordre arrive.

⁴⁷ Archives privées de la famille Escalle.

H. 18.45.

On sonne la générale. Les hommes poussent un hurlement et se portent aux faisceaux.

Devant la grille du quartier, les femmes ont les yeux rougis. L'adjudant major de semaine prie quelques sous-officiers de laisser leurs familles et de rentrer.

Moi qui devait partir à 23.45 pour Neufchâteau, m'empresse de quitter la caserne pour faire mes derniers préparatifs.

Dans la rue devant la station du tramway, des hommes me demandent s'il faut partir immédiatement. Je leur dit de se conformer à leur fascicule. Je monte dans le tram.

Déjà la nouvelle était connue. Tout le monde était calme. Les hommes résolus à faire leur devoir.

A la maison Louise est affolée. Je lui remet 700 frs. en pièces d'or. Mes affaires étant liquidées je me dispose à me rendre à la gare quand il m'arrive l'ordre d'attendre au lendemain 6 heures.

Je vais jusqu'au point central. Là règne une vive effervescence. Les réservistes et territoriaux de la région reçoivent les uns après les autres leurs ordres d'appel, par automobile. Chacun repart en hâte.

Tout le monde sait qu'une brigade de Toul a traversé Nancy à dix heures du matin pour se porter vers Haraucourt et l'on sent qu'il va se passer des événements escomptés depuis longtemps. Quelques dragons du 12^e passent au point central escortant une ou deux voitures : ils sont acclamés.

On sent le coeur de la nation.

Je rentre chez moi. Je me couche et quand le lendemain mon réveil que j'avais mis sur 3.40 fait entendre sa sonnerie, il me faut un bon moment pour reprendre mes esprits.

Je suis bientôt à la gare. Les 1^{ers} trains de réservistes arrivaient. Ils étaient à jeun et résolus. On s'empile dans le train en partance pour Toul. Les hommes et les officiers mélangés en 1^{ère}.

L'on met en route - sur la voie des postes. On échange des acclamations.

Il est manifeste que cette mobilisation tant redoutée est populaire.

J'oublie ma maison, ma fortune abandonnée au hasard pour penser au sort de la patrie.

Nous allons vivre l'âme française.

L'arrivée à Neufchâteau samedi à 9.31 eut lieu dans une gare déjà militarisée, pleine de monde, chacun ayant sa mine des jours de fête.

On commence à voir de bonnes têtes de médecins et de postiers. Les territoriaux gardes des voies sont équipés et fonctionnent. Il n'y a pas d'affolement, seulement un peu d'émotion patriotique.

Le cantonnement est fait. J'ai une dizaine de maisons dans la rue de France du n° 11bis au n° 20 pour une comp. de 250.

On déjeune à l'Hôtel de l'agriculture. La personne qui nous sert est la femme d'un capitaine d'artillerie parti la veille. Elle a bien voulu donner un coup de main. Ce fait est caractéristique. Il fait prévoir que les femmes seront héroïques. C'est Madame Servan du 60^e d'artillerie.

On s'attend au décret de mobilisation pour 1 heure.

Il n'arrive qu'à 16.30. Le tocsin sonne : un vieux tambour de ville lit l'affiche qui va être apposée sur les murs. Enfin ça y est. Déjà les effets de mon magasin ont été apportés dans le couloir du n°. - chez un quincaillier mobilisé. J'organise ma compagnie.

Le 1^{er} jour de la mobilisation est le 1^{er} août à minuit. 44 ans, passés à 4 jours près s'étaient déroulés les funestes événements de 70.

ils ne se reproduiront pas. La nation se lève une. A chaque instant il arrive des hommes de tous les grades. Tous sont joyeux.

Ils disent que cela pouvait durer. Ils ont tous le sentiment qu'on va battre les Allemands et qu'on les battra comme il faut. Pas de forfanterie, de la confiance.

Il court les nouvelles les plus invraisemblables. On demande aux officiers des renseignements sur les opérations. Hélas on ne sait rien.

Les journaux ne paraissent pas. On sait positivement que Jaurès a été abattu à coup de revolver, que la Russie va marcher : l'Allemagne lui a déclaré la guerre.

L'Italie ne veut rien savoir. Tout le monde reconnaît que ce sont des saligauds qui pourront bien en fin de compte se retourner contre l'Autriche.

Le lundi (sic) 2 août 2^e jour de la mobilisation à onze heures, l'état de siège est proclamé. Le soir même arrive la nouvelle que les Allemands ont fait des réquisitions chez nous sur toute la frontière.

La chambre des députés s'est réunie l'après-midi à 3 heures.

Ce sera sûrement la guerre. Tout le monde en veut : il est impossible de remettre la partie jamais nous ne l'aurons aussi belle.

C'est laver des chemins. La guerre est populaire. Les hommes viennent nous serrer la main. Ils donnent à tous les officiers l'assurance de leur dévouement et leur obéissance.

En ces termes, à peu près : "Mon capitaine, nous sommes frères ; vous verrez comme nous marcherons. Il faut les tuer". Des détachements arrivent en chantant la Marseillaise. Ils sont pleins d'entrain après des trajets longs et pénibles. Presque pas d'hommes saouls.

L'officier a pris dans le pays le rôle de chef populaire, c'est de lui que doit venir la délivrance.

Comme nous sommes loin de l'antimilitarisme d'il y a 10 ans. On craignait que les socialistes refusent de venir à l'armée. Hervé veut partir comme soldat.

On craignait que les espions fassent sauter les ponts et les voies ferrées. Rien. La machine semble admirablement montée.

Il nous vient des hommes et des officiers que rejoignent, d'excellentes nouvelles.

L'armée est calme et patriote. Le midi se lève comme un seul homme.

Dans la pensée de tous est cette pensée : qu'est-ce qu'ils vont prendre ?

3^e jour de la mobilisation. 22 heures.

Les arrivages de réservistes ont été intenses. J'ai passé ma journée à organiser ma compagnie.

J'ai à peu près 200 hommes qui sont habillés et répartis dans des escouades : tous animés du meilleur esprit.

Ils viennent d'un peu partout. C'est la Tour de Babel ; la confusion des classes : le voyou fraternise avec le citoyen aisé. Certains sont restés de longues heures en chemin de fer. On en voit d'affalés dans les salles d'attente.

Dans les cafés c'est le mélange des officiers et des soldats. Dans les auberges c'est la même chose. On se sert comme on peut.

Les femmes font peine à voir. On dirait des chiens sans maîtres.

Les locomotives sont pavoisées avec des bouquets. Certains trains sont fleuris.

Il court les bruits les plus divers. Tout le monde frémit dans l'attente de ce qui va se passer.

Nouvelles officielles.

L'Angleterre mobilise depuis hier ses troupes, ses forces de terre et de mer pour faire respecter la neutralité - la Belgique, Hollande et Luxembourg dont le territoire a été violé par les Allemands.

L'Allemagne a déclaré la guerre à la France.

L'Italie reste neutre.

Deux croiseurs auraient essayé de bombarder Bône.

Tuyaux privés.

On a retrouvé à Nancy de nombreux espions dont Bader le marchand de charbon et Steiner le photographe qui a reproduit ma figure et qui me dégoutait depuis que j'avais fait sa connaissance. J'avais été sur le point de ne pas le payer avant de partir mais l'honnêteté l'avait emporté.

Ce saligaud-là avait trouvé fort mal faites les photographies de ma pauvre femme, exécutées par un Allemand à Metz et avait manifesté son indignation à l'idée que des Français se faisaient photographier par des étrangers. Or le gaillard était Suisse.

Samain⁴⁸ aurait été fusillé à Metz et le curé de Moineville dans son village.

4^e et 5^e jours.

Jeudi soir 7 août.

Une peine énorme pour équiper ma compagnie. Les hommes ne sont pas connus des gradés arrivés un peu tard : entassés dans des greniers, comme ils ont en outre une tendance à se promener à l'instar d'un beau jour de fête, il est impossible de les rassembler. Le travail a du reste été très mal fait. J'ai versé ce matin 30 hommes au dépôt pour en retirer autant. Si nous partons après demain matin, cette compagnie formée de toutes pièces se mettra en route sans que j'ai pu faire faire un exercice sérieux, ou tout exercice de déploiement. Toutes les opérations se sont faites au petit bonheur.

Parmi les hommes on en trouve qui éviteraient volontiers d'aller se faire casser la figure. Quand ils se sont aperçus qu'on pouvait rester au dépôt ils se sont présentés à la visite de plus en plus nombreux.

Or tout le monde semble dans la joie. Les automobiles dans la rue sont fleuries comme les machines.

A la gare les trains passent toute la journée : il y avait ce soir de véritables enfants venant de Pont à Mousson, 17, 18 ans, engagés pour la durée de la guerre. Ils avaient travaillé quelques jours à Toul à faire des tranchées et des abattis et ils allaient se faire instruire à Sens, Montargis et Troyes. Ils donnaient des signes du plus grand enthousiasme.

J'espère avoir mis ma compagnie debout demain matin.

J'arriverai en emmenant tout le monde dehors, à compter mes hommes et à savoir exactement le nombre de ceux que j'ai incorporés. Jusqu'ici cela m'a été impossible.

Aucune nouvelle de ce qui se passe chez moi. J'ai reçu ce soir une dépêche de Bédarieux partie dans la journée d'hier, visé par le courrier d'armée. - Mon père me demande des nouvelles de ma santé - . Je lui ai écrit 3 ou 4 lettres en trois jours et envoyé 3000 frs il y a exactement 5 jours et demi.

Il y a à Soulosse 1500 étrangers de toutes les classes de la société, que la guerre a transformé en vil bétail. Ce troupeau sera repoussé demain vers un endroit quelconque. Vers Bologne, Chaumont ou bien ailleurs.

Ceux-là échapperont peut-être aux pruneaux, mais sûrement pas au typhus.

On fera la guerre comme des sauvages. - Il paraît que les Allemands fusillent partout où ils arrivent -. On le leur rendra, ils nous le rendront et le combat finira faute de combattants.

Ça marche.

⁴⁸ Le 4 août 1914, dans le journal *Le Matin*, un article indique : *Les Allemands ont bien débuté. Ils ont fusillé Alexis Samain, président du Souvenir Français en Alsace-Lorraine et emprisonné tous les membres du Souvenir Français.*

6^e jour. - Vendredi.

Le marché aux hommes.

L'artillerie et tous les dépôts se sont mobilisés à la caserne Rebeval. Il y a eu un afflux énorme.

Les compagnies de dépôt qui avaient 3 400 hommes chacune, étaient couchés dans le grand manège et les locaux environnants.

Le 6^e jour personne n'était encore habillé.

Pendant le jour les hommes des dépôts du 79^e et du 279^e se tenaient groupés par compagnie sur la piste. Comme je voulais me débarrasser d'une trentaine d'hommes qui ne voulaient pas marcher, j'allais à un de ces groupes et je choisis des volontaires que je recrutai dans des conditions déterminées : des camarades voulaient partir ensemble, beaucoup ne remplissaient pas les conditions. Quand j'eus choisi mes hommes à la 25^e compagnie de dépôt qu'on m'avait assignée tout d'abord, le major s'était trompé, et c'est à la 29^e que je dus les prendre.

Bref j'en ai remplacé 34 en tout.

Les étrangers.

Le vendredi matin à 9.30 est arrivé à Neufchâteau toute une colonne d'étrangers venant de Soulosse.

C'était un mélange bizarre de toutes les conditions : des institutrices, des ménages aisés, de pauvres diables émigrant avec des séquelles de gosses ; des vieilles femmes.

L'ensemble était lamentable, embarqués comme du bétail avec pour nourriture du pain de munition et des boîtes de conserves.

Ils avaient presque tous les yeux hagards des animaux qui vont à l'abattoir, regrettant la situation qui les faisait vivre.

On dit qu'ils vont être évacués par mer vers leurs pays. Mais il se pourrait fort bien qu'ils soient parqués comme des prisonniers et que la maladie les fasse crever rapidement, principalement la nombreuse marmaille qui ne comprend rien à tout cela.

Et l'on a bien fait de prendre ces mesures : on aurait pu nous tirer dans le dos.

La République une et indivisible m'a tout à fait l'air d'avoir pris des mesures de sécurité comme la grand-mère d'il y a quelques cent ans.

Ceci dit, ajoutons que j'ai travaillé aujourd'hui comme un malheureux à équiper cette 18^e compagnie, et qui me demande quelques avatars qu'il me faudra avaler.

Samedi 7^e jour, 16 heures.

Autreville.

Nous sommes partis ce matin à 5^h. direction Colombey les Belles, Nancy. On a pris un semblant de formation d'avant garde. Le 17^e était tête d'av. g. moi tête du gros.

A 10.20 j'ai entendu 2 séries de coups de canons. C'est la première fois que j'en ai perçu le bruit au cours de cette campagne. 1/2 heure plus tard j'ai encore entendu 1 ou 2 salves de 2 coups.

J'en ai déduit que c'étaient des canons pour tourelles qui se faisaient entendre et comme Toul n'était pas investi, il n'y avait aucun doute que le bruit provenait de Frouard.

Donc l'ennemi devrait montrer du monde dans la vallée de la M [?] dans la forêt de Champenoux ou bien les canons tiraient sur un ballon.

Nous sommes entrés à Autreville vers 13.30, après une simple marche militaire, assez pénible pour des hommes lourdement chargés qui n'ont cessé d'affirmer qu'une seule chose les gênait : le port du sac.

Ainsi nous avons réussi malgré le gâchis et l'imprévoyance qui avaient été de règle dans la préparation de la mobilisation de ce 279^e à mettre sur pied des unités qui vivent pour la 1^{ère} fois de la vie militaire en campagne. Elles feront certainement bonne contenance.

Les chefs de sections manquent ; les officiers de réserve étant insuffisamment préparés au rôle qu'on va leur faire jouer.

Les opérations ont été précipitées : nous partons qui le croirait sans que les médecins aient visité les hommes.

Aussi je commence à évacuer.

Les gros défauts de notre mobilisation sont les suivants.

Nous avons été cantonnés dans la principale rue de la ville, sillonnée d'autos et de troupes. Les hommes logés en certains endroits au 2^e étage. Pas un seul lieu de rassemblement.

Aucun des petits approvisionnements de détails indispensables aux hommes dans le camp n'avait été prévu. Chaque capitaine a été obligé de se procurer [...] outils de boucher, cordes d'escouade, outils de perruquiers, graisse d'arme (celle de l'armurier était liquide), cosmétique hygiénique du marcheur, chiffon pour le nettoyage des armes. Etc. etc...

Les lots d'effets qu'on nous a donnés n'avaient pas été comptés et présentaient de gros déficits.

Enfin des détails - comptabilité nous prenant un temps infini.

Païement et indemnité de route.

Païement pour des chaussures achetées.

A côté de cela un commandement qui n'avait rien prévu, nous faisait gâcher notre temps au cours de rassemblements d'officiers qui aboutissaient à des parlottes stériles.

Il faut dire cependant que nos chefs directs se sont montrés pleins de bienveillance.

S'ils n'avaient pas été d'un naturel aimable on n'aurait pu aboutir à aucun résultat.

A l'heure actuelle le tour de force est réalisé. est-il réalisé ; on se battra bien si l'ennemi venait à se faire voir.

Dimanche 9 août , 8^e jour de la mobilisation.

Viterne 17h15.

Capitaine de jour j'ai conduit le complément à Colombey les Belles Allain, Thuilley. Etape très dure. Les hommes ont une bonne volonté inouïe, mais les pieds en marmelade. Si l'on ne veut pas mettre ces réservistes à l'entraînement rationnel, ils n'arriveront certainement pas au bout.

Journée exempte d'événements.

Ici on a établi un hôpital de 20 lits à l'école des filles. Il est exclusivement réservé aux troupes de passage. Les villages voisins font la même chose. Et pourtant il ne reste dans les localités que des vieillards des enfants et chose extraordinaire des vieilles femmes . On ne sait pas où sont les jeunes.

Peut-être se cachent-elles au passage des soldats pour ne pas pleurer un époux ou un fiancé partis à la guerre.

A Thuilley aux Groseilles c'était la tristesse farouche. Une femme m'a dit "Tuez les tous". C'est y vrai que le 153 a été durement éprouvé - il paraît qu'il en est ainsi - Dans ce village ils sont tous au 153 et toutes les femmes pleurent. Il y en a qui poussent des gémissements à fendre l'âme.

Elle a répété aux soldats : "Tuez les tous".

Les tuer et retourner chacun à sa besogne ou à ses plaisirs, c'est l'idée commune. Chacun pense que l'opération sera courte. Cette idée s'ancre dans les cerveaux. Militaires, civils, hommes, femmes, tout le monde a confiance.

Aujourd'hui les quelques rares nouvelles vraies ou fausses qui nous parviennent font connaître,

Allemands sortis de Liège par les Belges après [?] pertes.

L'armée française est en Belgique appelée par la nation belge. Les Anglais arrivent en Belgique.

Il semble que les Allemands pivotant sur leur gauche arrêtés par les troupes des vaillants corps de l'Est et les places fortes veulent mener une offensive [...] que seulement par leur droite, la gauche restant sur la défensive.

Le bruit court qu'il vient de se livrer une bataille importante sous les murs de Mulhouse. 1500 tués ou blessés du côté des Français. Du côté des Allemands 25 & 30000, avec 15000 prisonniers.

Tout cela sera faux comme les nouvelles racontées ces jours-ci.

Au point de vue moral cette guerre aura des conséquences beaucoup plus importantes qu'au point de vue géographique. Elle réalisera l'unité morale avec l'ablation des thèses extrémistes et la consolidation à jamais d'une république qui a su accomplir militairement de grandes choses tout en étant bénigne quant à la répression libérale quant à la propagation des idées les plus subversives.

Les conséquences morales de cette guerre apparaissent d'ores et déjà comme devant ne le céder en rien en tant qu'importance et universalité aux remaniements géographiques qui seront dictés au monde entier par les diplomates des nations victorieuses.

En passant aux environs d'Ochey je me suis rappelé ce soir de manoeuvres [...].

Le lundi 10 août. 9^e jour le 279 s'est porté sur Nancy - à partir de Maizières la route était bondée de troupes - vu le 90. le 114 les artilleurs de Poitiers tous échelonnés de Maizières à Pont St Vincent.

Les hommes commencent à faiblir à la montée de Chavigny et c'est à grand peine qu'on arrive à la grande halte dans l'allée qui joint le château de Rémicourt à la route de Villers à Nancy. Les cantonnements sont mal répartis. 3 compagnies du Bat sont logées 2 à la chocolaterie, une au Placieux, moi à la ferme du Montel.

J'ai une chambre au château 2^e étage au coin à droite en regardant le château d'en bas. Mais il faut faire une ascension pénible par la chaleur pour aller de la ferme au château.

J'obtiens la permission de me rendre à Nancy pour voir ma maison. J'y vais sur mon cheval suivi de Jacquinet à bicyclette. La maison est morne. J'y trouve le jardin mourant de soif, mes deux bonnes qu'on a épargnées, mes chiens ahuris.

Je cours au Lyonnais mettre mes valeurs à l'abri.

La ville a un aspect lugubre. Je me promets de n'y revenir qu'après la victoire. Je rentre chez moi, je prends un bain, chausse des molletières neuves qu'on vient d'acheter et à 19^h moins 20 minutes, je remonte par le chemin habituel de la maison à la caserne que j'ai suivi tant de fois.

Des territoriaux gardent le pont du Montet : ils sont sur [... ?]. On ne voit du reste en tenue dans la ville que de bonnes têtes de gardes nationaux.

J'ai passé la journée du lendemain à la ferme. Cette compagnie me dégoute. Je perds 7 évacués. Tous ces gens là ne pensent qu'à faire ripaille.

La pauvre E. vient me voir vers 17 Heures à la porte de la ferme rouge essoufflée. Elle est bien bonne cette femme là. Elle me cherche partout depuis le matin sa mère lui ayant dit qu'elle m'avait vu la veille.

Il m'est parvenu à la maison pendant les quelques moments que j'y ai passés ce 10 août, des lettres qui m'ont été écrites le 29 juillet.

Le mercredi 12 août. réveil pour la compagnie à 0.45.

Point initial poste St Nicolas tête d'avant garde à 2.45.

Nous prenons par la rue de la Prairie et la rue des Jardiniers. Nous faisons la pause à 200 m. de ma maison à quelques 30 mètres de la fondation Mathis : assistance pour le travail. Quelques figures aux fenêtres, entre autres celle de H.

On me laisse le commandement du régiment à l'entrée d'Alincourt, les officiers supérieurs allant reconnaître le plateau d'Amance. Je le place en halte gardée à Laitre après avoir arrêté les convois à Dommartin.

A Laitre, je vois avec le plus grand étonnement l'auto de Madame Fernbach requise pour transporter des ouvriers qui installent le téléphone ou le télégraphe sur les pentes du mont.

Souvenirs d'autrefois - Cette voiture en forme de berline nous a transportés si souvent Lucie et moi soit à Lupcourt soit à Paris [...] au cours des bonnes journées de plaisir passés ensemble. - Hélas tout cela ne reviendra plus - je porte au coup un médaillon d'un de tes bracelets que le bijoutier m'avait envoyé réparé 2 jours avant ta mort. Il y a dedans quelques uns de tes cheveux.

12 août. Au Mont d'Amance.

La Cie occupe là pente nord à l'extrémité de la partie boisée. Elle est dans des tranchées qui ont été ébauchées par les corps qui nous ont précédé. Il s'agit de compléter le travail de défense.

On s'y met immédiatement.

Vers 17^H. passe devant nous sur la route d'Ecuelle à Brin le 125 qui est parait-il l'avant garde du 9^e corps. - Les troupes continuent à défilier tout la nuit.

Jeudi 13.

L'organisation de la défense continue : mais du côté de Moncel en même temps que le son des cloches, on distingue le crépitement intermittent de la fusillade.

Le régiment est en 2^e ligne.

Devant nous, Lanfroicourt à Arracourt 9^e corps. 20^e. 9^e division cavalerie -15^e corps. Vers 18.30 fusillade nourrie.

Vendredi 14.

Journée sans intérêt. On continue l'aménagement des tranchées. J'ai des postes jusqu'au près de Brin. Il fait une chaleur torride.

Des coups de canon, des coups de fusils, des avions allemands. Voilà tout ce que nous voyons. J'ai idée que la 2^e armée fera une conversion à droite pour éviter la cote -> Delme et filer sur Sarreguemines.

Un excellent soldat de ma Cie l'ancien légionnaire Kilian se casse la rotule en descendant du plateau et les tranchées.

Nuit sans incidents. Les moustiques nous dévorent. Quelle corvée.

Les hommes ne songent qu'à manger.

Samedi. Rien à signaler.

Dimanche 16 août.

Il pleut. - mais on continue le travail.

J'ai un caporal d'ordinaire plutôt débrouillard. - Nous ne payons pas les légumes.

Je lui ai demandé en plaisantant de me trouver une bonne - il m'a amené une femme sur le front de bandière (?) devant le gourbi que j'occupe.

Elle n'était pas propre. Il l'avait trouvée occupée à moissonner.

*Pas de lettres.
Rien entendu - ni canons, ni fusils.*

Lundi 17.

Nous sommes canardés par une pluie qui ne cesse pas. C'est effroyable.

Vers 3.30 3 coups de canon et le feu s'allume sur toute la ligne.

Nous avons l'impression qu'il y a un armistice.

Personnellement je crains pour la gauche. Pont à Mousson a été bombardé et j'ai l'impression que les Allemands veulent faire une trouée de ce côté.

J'ai été tellement mal dans le gourbi que j'occupe que je me fais construire une nouvelle maison. Elle est grande toute en branchages.

J'y passe une mauvaise nuit. Il fait un vent effroyable qui avec le bruissement des feuilles du bois empêcherait d'entendre l'approche d'une attaque. On entend de formidables coups de canon. Ce sont des pièces de siège probablement qui gueulent dans la nuit.

Mardi 18.

J'apprends que les gens de la ferme de Quercigny ont été arrêtés par les gendarmes. J'y avais fait poursuivre un homme qui me paraissait avoir une conduite douteuse. Il avait débouché du bois dans la clairière au moment où je passais, arrêté le nommé Broisé Nicolas d'Ecuelle. Relâché par le colonel.

Ce matin est arrivé le premier numéro du Bulletin officiel des armées de la République.

Les nouvelles sont bonnes.

Les Allemands sont refoulés sur toute la ligne.

Nous sommes ici pour quelques temps encore. Il paraît que nous irons masquer (?)

Metz.

La 2^e Armée va faire face au Nord. Elle se trouve le 18 au matin sur la ligne Vic Marsal. Dieuze-Mittersheim - le 9^e corps à gauche dans la région Arry Attiloncourt.

[Les notes s'arrêtent là].

Sur une feuille glissée dans le carnet, l'on peut lire la note écrite par une main inconnue : *En face le village d'Héoville le bois de la Grande Bezange⁴⁹, à gauche du bois et environ 150 m. en avant de ce dernier au dessus du village de Courbesseaux, c'est là qu'est tombé le capitaine Escalle.*

⁴⁹ Il s'agit de Bezange-la-Grande, un village frontière avec l'Allemagne entre 1871 et 1918, contigu à la commune d'Hoéville, situé à 20 km de Nancy dans le département de Meurthe-et-Moselle.

**A LA
MEMOIRE
DE
PAUL ETIENNE JULES ESCALLE
CAPITAINE AU 79^{eme} RÉGIMENT D'INFANTERIE
MORT AU CHAMP D'HONNEUR
A COURBESSEUX (MEURTHE ET MOSELLE)
LE 25 AOÛT 1914
A L'AGE DE 46 ANS**

[Inscription gravée sur une plaque de marbre
scellée sur la grille de la porte de la sépulture
de la famille Escalle, au cimetière de Bédarieux]

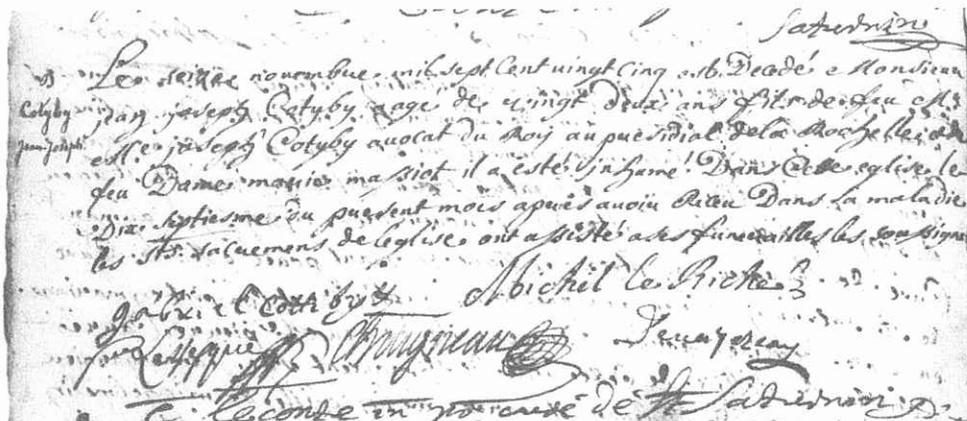
SOURCES

- SHD 5YE 103506, dossier personnel du capitaine Paul Escalle du 79^e régiment d'infanterie (Etat des services).
- SHD GR 25 N 261, Livre d'ordres du 279^e RI : *Livre d'ordres commencé le 2 août 1914 terminé le 4 avril 1916.*
- SHD 26 N 737 (JMO du 279^e RI).
- *Les armées françaises dans la grande guerre*, tome premier, 1^{er} vol., Paris, imprimerie nationale, 1936.
- *Historique du 279^e R.I.*, Anonyme, Librairie Royer, Nancy.
- *Livre d'or du lycée de Bordeaux - Guerre 1914-1918*, Association des anciens élèves du Lycée de Bordeaux, Henri Laurens, éditeur, Bordeaux, 1921.
- AN Légion d'honneur, site de la base de données Léonore.
- Archives privées de la famille Escalle.

**HISTOIRE DE LA FAMILLE COTTIBY DE LA ROCHELLE
REDIGÉE PAR SIMON-LOUIS RIVET-COTTIBY
A L'INTENTION DE SES ENFANTS
[DEUXIÈME PARTIE]**

Je suis venu au monde le 3 de may 1698 un an après le mariage de mon père et ma mère ; et en 1699 [11 février 1701] ma mère mit au monde un petit garçon nommé Samuel qui mourut en nourrice, et un an après une petite fille [Elisabeth-Marie, née le 18 mai 1702] qui mourut aussi en nourrice, deux ans [plus tard] ; une autre fille, qui est morte en 1730, religieuse aux Dames Hospitalières de cette ville, qui portoit le nom de St Charles, dans son couvent, car son nom de baptême étoit Elizabet¹. Elle étoit fort estimée dans son couvent et vivoit d'une manière édifiante. Cette pauvre fille se donna un coup à la tête. Elle négligea cela et après avoir trainé longtemps, elle en mourut. Elle avoit choisi le couvent des hospitalières par préférence à cause du soin des pauvres malades, contre mon sentiment, car je luy avois conseillé de choisir une autre communauté, mais elle vouloit plaire à Dieu en exerçant sa charité.

Ma mère eut un autre fils [Samuel-Jean, né le 25 septembre 1703] plus jeune que moy de cinq ans. Ce pauvre enfant, après la mort de ma mère, alla à Bordeaux au noviciat des Jésuites, n'étant âgé que de treize ans et demi. Il étoit grand et bien fait, et trop d'ardeur pour l'étude, luy altéra la poitrine de façon qu'à l'âge de environ vingt ans, étant régent quatrième à Poitiers, il fut obligé de sortir des Jésuites pour venir à St-Maixent changer d'air, chez mon oncle et ma tante, frère et sœur de mon père, et il mourut peu de tems après en l'an 1724 [16 novembre 1725] dans la même chambre où il étoit né, et fut enterré à la paroisse de l'église de St-Saturnin, son nom de baptême étoit Jean-Baptiste [Samuel Jean devenu Jean-Joseph sur l'acte de sépulture].



¹ Cette Elisabeth doit être Marie-Elisabeth Cottiby, née le 9 décembre 1699, baptisée le 10 décembre 1699 à Saint-Barthélemy. Son parrain était Samuel Bernon trésorier de France et sa marraine Demoiselle Marianne de Montjon.

J'ay eu aussi une autre sœur [Jacquette-Hélène-Thérèse, née le 8 novembre 1704] qui étoit la dernière de la famille. Cette pauvre étoit pensionnaire aux dames hospitalières où étoit notre sœur religieuse, elle fut si touchée de la mort de notre sœur St-Charles, qu'elle ne vouloit ny boire ny manger, pleurant sans cesse. Enfin, elle change de couvent, et vint pensionnaire aux dames Ursulines, cette pauvre fille menoit une vie bien chrétienne, et extrêmement retirée et toujours d'une santé fort languissante, enfin le 6 de mars 1744 [1745], elle se trouvé incommodée d'un grand mal de tête, et le lendemain matin [7 mars 1745], elle rendit son âme à Dieu vers les six heures. On m'envoya chercher, mais il n'étoit plus tems et ma pauvre sœur étoit déjà morte. On me redit qu'elle disoit avant de mourir : "- Et mon frère, ne verray-je plus mon frère" !

Le jour d'hier huit mars mil sept cent quarante cinq 23
 par moy prêtre curé soussigné a été inhumé
 dans le Cœur des Dames Religieuses hospitalières
 de Le Corps de damoiselle Helene Cotiby fille de Sieur
 Monsieur maître Joseph Rivet Cotiby Conseiller du Roy
 et son avocat en la Seneschauverie et Siège presidial et procureur
 du Roy a la police de cette ville et de sieur dame Marie
 Massiot decedee le sept de ce même mois étant dans le couvent
 des dames Ursulines agée de quarante ans ont assiste Les
 soussigné Moreau

Elle aimoit tendrement mes petits-enfants. A sa mort, il se trouva un testament de sa main, que j'ay conservé. Elle a fait par ledit testament quelques legs. De plus elle demandoit à être enterrée dans l'anti cœur des dames hospitalières, et vouloit laisser une pension viagère à Mme St-Pierre, religieuse des dames Ursulines, qui vit encore. Je sers exactement une pension de 100 livres à ladite Dame St-Pierre, pendant sa vie, et j'ay exécuté très fidèlement toutes les volontés de ma pauvre sœur, elle m'étoit trop chère pour ne pas remplir toutes ses intentions, et dans ce moment je ne peux m'empêcher de verser des larmes. C'est cette pauvre fille qui m'exhorta à recevoir le sacrement de la confirmation. Je crois que c'est en 1740, de plus elle m'engagea à recevoir le scapulaire, et à m'associer à l'adoration perpétuelle du Très St Sacrement, j'ay choisi le jour de la Pentecoste, et mon heure est depuis une heure après midy jusqu'à deux heures. Les prières de Ste Marthe ont contribué à la résurrection de Lazare son frère, et je suis fort disposé à croire que les prières de ma pauvre sœur ont pu contribuer à me garentir dans les périls où je me suis trouvé exposé à l'armée. Je n'y ay jamais reçu aucune blessure. Le nom de ma pauvre sœur étoit Hélène Cottiby.

* * * *

J'ay déjà prévenu que je ne me piquois point de bien écrire, et je vois bien moy même que je n'observe point toutes les règles de l'art d'écrire, je n'entends pas grand-chose à lier les phrases, les pensées et à les mettre à leur place. Je conviens que tout cela n'a pas l'ordre et la netteté que j'aurois souhauté, si j'en avois sçu davantage, mais je ne compte pas écrire une histoire ny me faire imprimer. Mon dessein seulement est que mes enfants puissent avoir une idée de ma famille, du moins pour ce qui est de ma connoissance.

Je reviens à mon père, Joseph Cottiby, il exerçoit, comme je l'ay dit, la charge d'avocat du roy, avant d'épouser ma mère et il s'en acquittoit fort bien depuis leur mariage. Ils acheptèrent, à frais communs, la charge de procureur du roy de la police. Cette charge là avec la réception, revenoit à près de trente milles livres, et mon père exerça en même tems les deux charges.

Il faut dire icy, que ma mère en 1706 étoit allée à Paris pour un procès qu'elle avoit au nom de sa fille Mlle Thévenin, et qu'elle la maria à Paris avec M. de Brenusson ; après que ma mère eut fini ses affaires, elle s'en revint à La Rochelle et laissa sa fille à Paris. Ma demi-sœur, Mme de Brenusson, eut de son mariage une petite-fille qui mourut et la fantaisie luy prit de revenir voir sa mère à la Rochelle, du consentement de M. de Brenusson, elle arriva donc par le carrosse en 1707. Elle pouvoit avoir pour lors vingt ans ou environ, car elle avoit dix ans et demi lorsque ma mère épousa mon père en 1698. Si bien que ma mère la reçut à bras ouverts, et mon père qui avoit beaucoup de complaisance pour ma mère en usa de même, et quelques mois après dans la même année 1707, mon pauvre père mourut², d'une douleur d'oreille et laissa ma mère avec quatre petits-enfants, sçavoir moy, Simon-Louis qui estoit l'ainé, et âgé de neuf ans, Elisabeth, Jean-Baptiste et Hélène, nous n'étions guères propres à consoler ma mère, mais ma demi-sœur Mme de Brénusson s'en acquitta, et s'accoutuma si bien à rester auprès de ma mère, qu'il ne fut point question d'aller rejoindre son mary, mais enfin cette réunion s'est faite grâces à Dieu au mois d'octobre 1743 après trente-six ans de séparation volontaire de part et d'autre.

Mon pauvre frère étoit toujours resté à St-Maixent avec ma grand-mère Cottiby, chez qui il estoit né pendant les vacances du palais, que mon père et ma mère étoient allés passer chez ma grand-mère, et ma mère l'alla chercher en 1712, et il fit ses classes icy aux Jésuites. Il étoit en cinquième pendant que j'étois en rhétorique dans le même collège. Ce pauvre enfant étoit d'une application extrême, à tous ses petits devoirs d'étude, aussi avoit-il bien mieux réussi que moy, car je me fiois sur ma mémoire et j'étois d'ailleurs dort dissipé ; et fort poliçon ; si mon frère n'avoit pas été un bon sujet les Jésuites ne l'auroient par reçu chés eux, mais ces pères avec le respect que je leurs dois, devroient avoir plus d'attention qu'ils n'en ont à empêcher que leurs jeunes religieux n'étudient pas avec tant d'application, si cela étoit ainsi, mon pauvre frère ne se seroit peut-être pas perdu la poitrine à ce métier-là, et il seroit peut-être encore plein de vie.

Après la mort de mon pauvre père, mon oncle quitta le séjour de St-Maixent pour venir à La Rochelle, afin d'empêcher la charge de procureur du roy de la police de tomber aux parties casuelles. Je ne sçais quel part pris ma mère pour celle d'avocat du roy, mais je sçais bien que son intention étoit de me faire étudier en droit, et que j'occupasse dans la suite ces deux charges, mais ce n'étoit point du tout mon inclination, et j'avois un gout décidé pour les armes, si bien que ma mère se détermina en 1714 à vendre la charge d'avocat du roy à M. Cadoret de Beaupréau, et elle est actuellement occupée par M. Gravier³.

Mon oncle exerça celle de procureur du roy de la police uniquement à cause de nous autres et pour nous faire plaisir jusques en 1720. Il logeoit et mangeoit avec nous en famille, tant que ma pauvre mère a vécu, mais après la mort de ma mère, qui arriva le 17 avril 1716⁴,

² Joseph Cottiby-Rivet est décédé le 17 août 1707 à La Rochelle, à l'âge de 50 ans, et fut enterré le lendemain dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Saint-Barthélemy.

³ Ignace Cadoret, sieur de Beaupréau en 1712 et R. A. Gravier en 1722, Arcère, II, p. 544.

⁴ Dans son introduction, Simon-Louis Rivet-Cottiby dit qu'il a procédé de mémoire, et sa mémoire touchant la mort de sa mère, lui a fait défaut. Le dossier conservé aux AD Charente-Maritime, série

mon oncle, qui par son désintéressement ne tirant point de la charge les revenants bons, et émoluments qu'un autre à sa place auroit pu tirer (car nous touchions les gages de laditte charge, dont mon oncle ne demandoit rien) Mon oncle, dis-je, qui ne pouvoit pas vivre à La Rochelle où tout est fort cher, prit le parti de se retirer à St-Maixent pour vivre avec sa sœur Catherine Cottiby, ma grand-mère [Elizabeth Rivet], étant déjà morte en 1716 au mois d'aoust, trois mois après la mort de ma pauvre mère.

au mil sept cens six le quatriem juillet
 a été Inhumé en cett Eglise de St-Barthélemy de La Rochelle
 le corps de dem^{le} Elizabeth Rivet veuve de M^{le} Samuel
 Cottiby en son vivant ministre de la Religion R^o en la
 ville de Poitiers & d'aujourd'hui avocat du Roy au
 presidial de la Rochelle décédée le jour précédent en la
 Communions de l'Eglise agée de soixante & sept ans
 après avoir fait ses vœux & sa profession
 Rivet
 Elizabeth
 de La Rochelle
 le 3^e d'Avril 1716
 en l'Eglise de St-Barthélemy

Mon oncle a toujours et partout mené une vie très retirée du monde, et il n'en connoissoit point les fausses maximes. C'étoit un bon chrétien, plus propre à vivre dans un cloiture, ou une solitude que parmis le tracas et l'embarras du monde. Je parleray cy-après de sa mort.

Et je reviens à ma pauvre mère, ma mère, en épousant mon père, s'étoit faite catholique, et toujours vécu catholique tant que mon père vivoit (j'ai déjà dit que mon pauvre père mourut en 1707) et il est enterré dans l'église de Saint-Barthélemy de cette ville de La Rochelle, tout devant le milieu de la chapelle Ste Anne, au bas de la première marche de la ditte chapelle Ste Anne avant de monter où le prêtre se place pour commencer la messe. Je vais quelquefois sur son tombeau prier le bon Dieu .

La charge de procureur du roy de la police fut vendue en 1726 à M. de Beaupère qui l'occupe encore aujourd'huy sur le pied de neuf milles Francs, moitié argent, moitié en rente. Sur les neuf mille Francs, il a fallu déduire seize cent livres pour la polette, reste à sept mille quatre cent. Ma sœur de Brenusson toute seule en a tiré l'argent comptant, excepté cent pistoles que M. de Beaupère donna aux Dames Hospitalières, et il est chargé de faire une rente de 212 livres 10 sols aux dites Dames hospitalières (sans qu'elles puissent avoir de recours sur moy pour la ditte rente, s'en étant contentées par le contrat passé avec ces dites dames). De plus M. de Beaupère me doit une petite rente de 12 livres 10 sols qui m'appartient tout seul depuis la mort de ma pauvre sœur Hélène Cottiby qui y avoit sa moitié.

Après la mort de mon pauvre père, ma mère ne fit plus profession de Catholicité. Elle faisoit la prière au logis à la manière des huguenots, lisoit la Bible et chantoit des psaumes, Mme de Brenusson, ma demi-sœur, et mes deux pauvres petites sœurs Elizabeth et

B 1656, fait apparaître que c'est le 3 avril 1716, que Marie Massiot est décédée en sa maison, sise au-devant de la place Habert sur les trois heures après-midy, et que le lieutenant-général de la ville de La Rochelle fut informé de ce décès sur les cinq heures du soir ; qu'il vint au domicile de celle-ci avec son greffier et le procureur du roi pour apposer les scellés. Le greffier dans le procès-verbal mentionne qu'il a vu sur un matelas le corps mort de laditte Dame Cottiby.

Hélène, y assistoient ; à l'égard de mon petit frère et moy, nous allions aux Jésuites, et nous étions, Dieu mercy, en bonnes mains, et mes deux pauvres petites sœurs se trouvoient bien exposées, à sucer le venin de l'hérésie, mais par une grâce toute particulière du bon Dieu, ces deux enfants, sans rien dire, à qui que ce soit, et sans être conseillée par personne, alloient de tems en tems trouver le curé et autres prêtres, qui les instruisoient et assistoient aussi à la sainte messe, ma pauvre mère ne les empêchoit point d'y assister, le grand malheur étoit que ma mère auroit du les y envoyer avec beaucoup d'attention, et ne pas se contenter de ne pas gêner mes petites sœurs, mais par malheur ma pauvre mère n'avoit pas le soin, ayant apporté en venant au monde le poison de l'erreur, mais j'espère que le bon Dieu luy aura fait la grâce, à sa mort, d'être catholique dans le cœur⁵ ; et dans ce triste moment, je le demandois au Seigneur, en répandant beaucoup de larmes.

A l'égard de ma demi-sœur de Brenusson, soit par complaisance mal placée pour ma pauvre mère, soit qu'elle trouvât qu'il fut plus commode d'être huguenote que d'être catholique, elle cessa de professer la religion catholique, mais comme Dieu se sert de plusieurs moyens pour nous ramener à luy, il arriva une aventure qui la fit rentrer dans le sein de l'église, voicy ce que c'est :

En 1715, arriva la mort du roy Louis quatorze⁶, et le même jour qu'on en reçut la nouvelle à La Rochelle et même peu de gens le sçavoient encore dans la ville, par ce que le courrier arriva tard et qu'on a les lettres fort tard. Ce même soir après souper se trouva au logis Mme Verrier et Mlle Mathelot toutes deux nos voisines, et toutes deux en déshabillé de nuit, ainsi que Mme De Brenusson. Il y avoit aussi avec ces trois dames un Monsieur d'un certain âge qui logeoit aussi dans le quartier, si bien que Mme de Brenusson qui étoit une rieuse et qui aimoit beaucoup à danser, sans songer à la mort du roy, et l'ignorant peut-être même encore, Mme de Brenusson, dis-je, propose aux deux autres rieuses de faire venir un nommé Beausoleil qui étoit un pauvre joueur de hautbois. Ce qui fut dit fut fait. On dansa quelques menuets, et cela dura fort peu de tems, car j'avois soupé au logis, et il n'avoit point été question de rien d'approchant et de comme j'étois sortis après avoir soupé et me retirant à dix heures je ne trouvay aucune apparance de danse, et ma mère et ma sœur étoient montées dans leurs chambres.

Cependant quelqu'un qui étoit passé devant notre porte et qui avoit entendu le malheureux joueur de hautbois, en alla méchamment faire le lendemain le rapport à M. le comte de Chamilly⁷, lieutenant général des armées du Roy, qui commandoit pour lors dans cette province, si bien que M. de Chamilly m'envoya chercher et vouloit me rendre responsable de cette aventure. Je luy racontay, comme je viens de le dire que je n'en avois point de part, que d'ailleurs en me retirant à dix heures tout le monde étoit couché ou prêt à se coucher, il me dit à cela : "- Tant mieux pour vous, car je m'en seroit pris à vous" (il me paroît que M. de Chamilly qui avoit beaucoup d'esprit), il me paroît, dis-je, que dans cette occasion il bridait son âne à gauche, de vouloir s'en prendre à moy, qui n'avoit pour lors que dix-sept ans, d'ailleurs, je n'étois en aucune façon le maître chez ma mère. Enfin M. le comte de Chamilly jugea qu'il convenoit de faire mettre Mme de Brenusson, ma demi-sœur au couvent, ce qu'il fit et l'envoya au couvent des dames de la Providence de cette ville et en même tems, croyant qu'il étoit de son devoir de général, il écrivit à la Cour et la Cour envoya

⁵ Marie Massiot était morte dans la religion réformée, comme nous l'avons vu ci-dessus.

⁶ Louis XIV est mort à Versailles, le 1^{er} septembre 1715, aux alentours de 8 H 15 du matin.

⁷ François Bouton (°1663 +1722), lieutenant-général du roi, commandant pour S. M. dans les provinces de Poitou, de Saintonge et dans le pays d'Aunis. Il était marié à Catherine Poncet de La Rivière.

un ordre de faire conduire au château de Niort en Poitou, Mme de Brenusson, escortée par le lieutenant de maréchaussée, et sans doute quelques archers qui accompagnoient le carrosse de voiture dans lequel étoit Mme de Brenusson, avec une de nos servantes que ma pauvre mère luy avoit donnée pour avoir soin d'elle tant pendant son séjour aux Dames de La Providence dans cette ville qu'au château de Niort M. de Pierre-Levée⁸ qui étoit très vieux qui commandoit dans ledit château et Madame son épouse assez jeune et aimable. Ils eurent tous deux de très bonnes manières pour ma demi-sœur, et luy adoucirent la prison autant qu'ils purent. On la logea bien, dans le château, et elle étoit souvent chés Mme de Pierre-Levée la commendante, ou Mme de Pierre-Levée chés ma sœur. Pendant ce tems-là, M. Le comte de Chamilly désabusé et mieux informé de cette affaire en instruisit la Cour. M^{gr} le duc d'Orléans, estoit pour lors régent du royaume au nom du Roy, envoya un ordre pour remettre ma sœur en liberté. Cette aventure fit que ma sœur devint catholique comme elle étoit avant, et que heureusement elle a toujours continué.

Son séjour aux Dames de la Providence de cette ville ou au château de Niort fut d'environ trois ou quatre mois, pendant quel tems il en couta à ma pauvre mère non seulement beaucoup d'argent mais encore beaucoup de larmes. Je suis disposé à croire que cela a contribué à la mort de ma pauvre mère qui mourut peu de tems après, comme je l'ay déjà dit le 17 avril 1716⁹. Nous fîmes vendre tous les meubles pour payer les debtes de ma pauvre mère. On réserva seulement les choses indispensablement nécessaires pour faire notre petit ordinaire, voilà donc les debtes de ma mère payées et qu'elle avoit faite à ce que je crois, par l'envie qu'elle avoit toujours eu de bâtir, mais avec tout cela mes deux petites sœurs et mon pauvre frère et moy n'avions point profité de tous ces bâtiments-là. Nous allâmes tous loger chés ma grand-mère Massiot, et ma demi-sœur de Brenusson aussi, mais nous faisons notre petit ordinaire séparé de celui de ma grand-mère, et je m'attendois comme il me paroissoit juste que mes petites sœurs, mon frère et moy, aurions chacun notre part du bien de ma pauvre mère, mais ma sœur de Brénusson se remua beaucoup, et prétendit que tout luy appartenoit, elle mit des papiers entre les mains de deux ou trois avocats. Je vous assure qu'elle fit bien tout ce qu'elle voulut, personne ne parloit pour nous autres, d'ailleurs je n'avois que dix-sept ans ou dix-huit ans, et je ne connoissois guères encore moins qu'aujourd'huy les papiers de chicane enfin ces Messieurs les avocats, sans doute avec toute la justice qui convenoit, rendirent une sentence arbitrale qui adjugea tout le bien à ma sœur de Brenusson, et le bien de mon pauvre père si trouve aussi mêlé, qui n'étoit pas considérable à la vérité. Cependant lorsque mon père épousa ma mère, il n'étoit pas sans avoir quelque argent et quelques meubles, de plus il avoit avant son mariage la charge d'avocat du roy que ma mère vendit trois milles livres et de plus, de ma connoissance, ma mère vendit peu de tems avant de mourir en 1716, quelques pièces de terres qui sont près de Poitiers, et qu'on apelloit les Cottiby, sans doute ce qui marquoit qu'elles appartenoient depuis longtems à ma famille, et ma mère en eut trois milles livres, enfin il ne nous resta en tout entre mes deux jeunes sœurs, mon frère et moy qu'une rente de cent seize livres, sur la maison qu'occupe aujourd'huy le bonhomme Bonneau des gardes. Malgré tout cela ma demi-sœur de Brenusson n'étoit pas bien riche. Elle jouyssoit en tout, y comprise une pension de 400 livres que son mary M. de Brenusson luy faisoit. Elle jouyssoit, dis-je, d'environ quatorze cent livres de

⁸ Jacques de Châteauneuf, seigneur de Pierre-Levée.

⁹ Comme nous l'avons dit ci-dessus, le dossier, conservé aux AD Charente-Maritime dans la série B 1656, fait apparaître que Marie Massiot était décédé avant cette date, le 3 avril 1716 et que ce jour même Théodore Masson, notaire royal, curateur aux causes des enfants mineurs de Joseph Cottiby : Jean, Elisabeth et Hélène demanda l'apposition des scellés chez Mme Cottiby. Un an plus tard, le 15 mars 1718, le présidial accorda des lettres d'émancipations à Jean, Elisabeth et Hélène Cottiby (AD Charente-Maritime, B 1499).

rentes, et elle pouvoit avoir environ pour cinq ou six mille Francs de meubles ou effets mobiliers, mais la pauvre femme apparramment n'avoit pas suffisamment de revenu, car elle avoit si bien mangé tout le fonds que lorsqu'elle est partie au mois d'octobre 1743, il ne luy restoit plus absolument rien du tout, et que de plus elle devoit et doit encore à La Rochelle à différentes personnes, environ seize cent Francs. Je suis persuadé qu'elle payera bien ses créanciers lorsqu'elle le pourra. C'est-à-dire après la mort de son mary, elle se trouvera du bien, parce qu'elle est commune par son contrat de mariage, ainsi quand bien même elle mourroit avant son mary, elle laissera toujours du bien pour payer ses debtes au moyen de laditte communauté, et elle m'a toujours paru dans les bons sentiments de satisfaire tous ceux à qui elle peut devoir.

En 1716 au mois d'aoust, et trois mois, après la mort de ma pauvre mère, mourut, d'une mort subite, ma grand-mère Cottiby, de façon qu'entre nous quatre nous eûmes le tiers de son bien qui nous devoit revenir à cause de mon pauvre père, et mon oncle Samuel-Gabriel et Catherine Cottiby, ma tante, eurent les deux autres tiers, nous ne nous trouvâmes pas bien riches, ny les uns ny les autres, mais il faut bien se contenter de ce que le bon Dieu nous donne.

Après deux ans que nous demeurâmes chés ma grand-mère Massiot, mon frère alla, comme je l'ay dit, à Bordeaux au noviciat des Jésuites, âgé de treize ans et demi, et moy j'étois parti de La Rochelle avec le régiment pour aller en quartier à Limoges. En 1718, ma demi-sœur Mme de Brenusson, qui génoit peut-estre ma grand-mère Massiot ou qui se trouvoit elle-même génée en sortit pour occuper une maison de M. Papineau sur la place Habert où demeure aujourd'huy M. Degault et Madame de Brenusson engagea mes deux sœurs à aller avec elle qui luy payèrent une assés modique pension. Elles vécurent toutes trois ensemble environ deux ans dans cette maison, mais enfin mes deux jeunes sœurs prirent le parti de se mettre au couvent, et allèrent d'elles-mêmes se présenter à Mme de Jésus qui étoit supérieure des Dames hospitalières de cette ville, qui les reçut très poliment. J'ay parlé plus haut de la mort de mes deux pauvres sœurs, et je ne sçaurois encore y penser sans être fort attendri. Mme de Brenusson après la retraite de mes deux sœurs ne tarda pas longtemps à prendre le parti de se retirer aussi au couvent, et elle choisit celui des Stes Claires de cette ville. En suite de quoy, elle loua une maison de campagne située à Chagnolet appartenant à Mme Chef-de-Ville, où elle demeura plusieurs années après quel tems, elle revint demeurer à La Rochelle jusqu'en l'année 1743, comme je l'ay déjà dit, qu'elle retourna joindre son mary à La Barbelinière, qui est une terre d'environ quatre milles livres de rentes, à une lieue de Châtellerault. Ma sœur de Brenusson paroît très-bien intentionnée pour moy¹⁰, et elle m'a protesté avoir fait un testament en ma faveur ou celle de mes enfants à mon deffaut et qu'il estoit en mains sures, qu'on auroit soin de me le remettre après sa mort, que je ne souhayte très surement pas, à Dieu ne plaise. Mais malgré la bonne volonté qu'elle me fait paroître, je ne compte sur rien du tout. Je sçais d'ailleurs qu'elle seroit Maitresse de disposer en faveur de qui elle jugeroit à propos, et qu'en cas qu'elle jugeroit à propos, et qu'en cas qu'elle ne fit aucunes dispositions en faveur de personne, je dois en qualité de frère utérin et son plus proche parent, hériter de ce qu'elle laisseroit après sa mort ou bien mes enfants.

* * * *

¹⁰ Le 9 août 1723, Simon-Louis Rivet-Cottiby, lieutenant au régiment de Saillans infanterie, en garnison à Valenciennes donna une procuration générale et spéciale à sa demi-sœur pour gérer ses biens. AD Charente-Maritime, 8 E 1578 Fleury notaire.

J'ay envie, avant de parler un peu de ma seigneurie, de dire quelque chose de mon oncle et ma tante Cottiby, tous deux frère et sœur de mon pauvre père. Ils vivoient tous deux ensemble à Saint-Maixent d'une manière très retirée et très religieuse, mon oncle outre le soin de prier le bon Dieu, s'occupoit aussi beaucoup de nouvelles, et la gazette avoit pour luy beaucoup de charmes.

"- Mon neveu ! Votre tante et moy, demandons tous les jours au Seigneur de ne nous point laisser survivre l'un à l'autre". J'avoue que les discours de mon pauvre oncle m'attendrissoient extrêmement, et que je ne sçavois que luy dire pour le consoler. Enfin, après quinze jours de séjour En 1733 à la fin de janvier, je partis du régiment pour venir à Poitiers à dessein d'y recruter ma compagnie, et comme de Poitiers à St-Maixent il n'y a que neuf lieues, je pensay qu'il convenoit d'aller rendre mes devoirs à mon oncle et à ma tante, ils me reçurent très bien. Je fis ma visite de quinze jours, je me souviens que c'étoit en carême, et qu'ils faisoient exactement collation au lieu de souper ne mangeant que du pain et du fromage, ou beurre. Ils avoient cependant grand soin de faire à souper pour moy, craignant apparamment que je ne pusse soutenir le jeune, à cause des voyages que j'étois obligé de faire. J'étois dans ce tems plus jeune et moins scrupuleux que je le suis aujourd'huy, et je n'imitois pas l'exemple de mon oncle et de ma tante qui auroient pû s'en dispenser à cause de leur grand âge, mon oncle ayant environ soixante-seize ans et ma tante un an de moins. J'en parlay à M. le curé de leur paroisse, et le priay de venir leur rendre une visite, et dans la conversation de leur demander s'ils jeûnoient, et de vouloir bien leur deffendre, et je priay aussi M. le curé de ne point dire que je luy eusse parlé. M. le curé s'en acquitta fort bien, et cependant ils se doutèrent que j'avois eu part à la visite du curé, car ma tante me dit le soir : "- Ah ! vous êtes un causeur". Sur cela, je fis mes représentations qui n'eurent aucun effet.

Je trouvay pour domestique chés eux une femme qu'ils avoient élevée dès son enfance ; qui s'apelloit Magdelaine Boüard, que me tante avoit mariée avec un nommé René Laiguillon, cordonnier de son métier, et en faveur des services qu'ils avoient tous deux rendus à ma tante. Elle avoit donné et cédé une rente de quarante boisseaux de froment sur la métayrie de Vitré ou la Cabasse, à la ditte Magdelaine Boüard et son mary René Laiguillon, dont cependant ils ne devoient commencer la jouissance qu'après la mort de ma tante, seulement pendant la vie des dits Laiguillon et Magdelaine Boüard, laditte rente de quarante boisseaux de froment devant retourner aux légitimes héritiers.

Je me souviens que pendant mon séjour, chés mon oncle et ma tante, mon oncle me disoit : "- Mon neveu, un tel lit qui est là-haut appartient à notre servante, de même telle armoire, et tant de draps et de serviettes". Je ne voulois pas faire semblant d'entendre ce que mon oncle me disoit pour l'éloigner de la triste pensée de la mort, et je répondois : "- Eh bien mon oncle ! Cela vous fait honneur d'avoir des domestiques qui soient bien accommodés". Et un jour, mon oncle me racontoit que M. le curé avoit dit qu'il ne feroit qu'un seul enterrement de luy et de ma tante, je trouvay la plaisanterie de M. le curé fort mauvaise, et j'en dis mon sentiment à mon oncle.

Dans une autre conversation, mon oncle me disoit : "- à St-Maixent, je partis pour Paris afin de tacher de faire des hommes qui manquoient à ma compagnie.

A peine fus-je arrivé à Paris que je reçus une lettre de M. Coulombier, bourgeois de St-Maixent par laquelle il m'apprenoit que ma pauvre tante étoit morte un tel jour à deux

heures du matin et mon pauvre oncle deux heures après¹¹. C'est-à-dire à quatre heures du matin. Je fus fort sensible à cette triste nouvelle et j'en fus d'autant plus surpris que lorsque je pris congé d'eux, il n'y avoit point d'apparence à une mort si prochaine. Je me rappelay pour lors les discours que mon pauvre oncle m'avoit tenus, et j'en étois frappé et affligé, il paroissoit bien que Dieu tout puissant avoit exaucé leurs prières. Voicy à peu près la teneur d'une lettre que mon oncle écrivit à ma sœur Hélène Cottiby qui étoit pensionnaire aux dames Ursulines de cette ville de La Rochelle :

"Ma chère nièce,

Votre frère vient de partir après avoir passé quinze jours avec nous, et nous nous appercevons, votre tante et moy que nous approchons de notre fin, ainsi ne perdez pas de tems pour venir recevoir nos derniers embrassements, votre tante et moy vous en prions ...".

Sur cela, ma pauvre sœur partit promptement dans une litière qu'ils avoient eux-mêmes envoyée à ma pauvre sœur à La Rochelle et lorsque ma sœur arriva à St-Maixent, mon oncle et ma tante avoient rendu le dernier soupir. Ce dut être un spectacle bien affligeant pour ma pauvre sœur, de voir mon pauvre oncle et ma pauvre tante étendus, morts et prêts à être ensevelis. Que le bon Dieu reçoive, s'il luy plait leurs âmes en paix. Ma pauvre soeur m'écrivit à Valanciennes où j'étois pour lors en garnison, que ne pouvant point rester plus longtems à St-Maixent, surtout incommodée, comme elle étoit, elle se trouvoit obligée de retourner à La Rochelle et me pressoit fort de venir pour régler nos petites affaires, et ma sœur me donnoit avis qu'elle avoit trouvé environ cinq milles Francs dans le coffre de ma tante. Si ma sœur n'avoit pas été d'aussi bonne foy qu'elle étoit, elle auroit pu garder tout cet argent, ou du moins une grosse partie, car je luy avois écrit que je comptois fort qu'elle ne trouveroit point d'argent à la mort de mon oncle et de ma tante.

La guerre pour lors étoit déclarée entre la France et l'Empereur (je parle toujours de l'année 1733) et notre régiment eut ordre d'aller partie à Thionville et partie à Sarrelouis, et ma destination fut à Sarrelouis, je me [...] ¹² d'avoir un semestre, mais je n'en pus avoir. Cependant j'obtins un congé de la Cour de deux mois, c'étoit bien peu pour faire un si long voyage, et surtout le commencer le 20 de décembre, n'importe j'arrivay à St-Maixent dans janvier 1734. Je trouvay chés M. Vallette, apotiquaire, l'argent et effets que ma seur y avoit mis en dépôt jusqu'à mon arrivée. Je trouvay la ditte Magdelaine Bouard morte¹³, mais son mary devoit aussi jouyr pendant sa vie des quarante boisseaux de froment. Je crus qu'il falloit d'abord faire usage de cet argent et je proposoy au dit René Laignillon de recevoir l'amortissement des ces quarante boisseaux de fromens. J'eus beaucoup de peine à l'y résoudre, enfin il m'en conta environ huit cent livres dont j'ay le titre en 1734 passé par M. Ré, notaire à St-Maixent. Cet homme-là se porte encore fort bien, heureusement pour luy, je

¹¹ En fait ce fut l'inverse, Gabriel-Samuel est mort le 10 avril 1733, à l'âge de 75 ans et fut inhumé le lendemain, dans l'église de Saint-Saturnin. Sur l'acte seul son premier prénom Gabriel est porté, le second rappelant trop sa naissance dans la religion réformée. Catherine Cottiby mourut le 11 avril 1733 à l'âge de 72 ans, le lendemain de la mort de son frère Gabriel, et fut inhumée le lendemain, dans l'église de Saint Saturnin.

¹² Simon-Louis a perdu le fil de sa pensée, il manque un mot.

¹³ Le cinquième de novembre mil sept-cent-trente-trois est décédée Magdelaine Bouard, aagée de trente-six ans, femme de René Lquillon, cordonnier. Elle a été inhumée le six au grand cymetière de ce lieu, après avoir rescu en sa maladie les St-Sacraments de l'église. AD Charente-Maritime, registres de Saint-Maixent, paroisse Saint-Saturnin, BMS 1732-1741, p. 74.

l'ay vu à St-Maixent au mois de février dernier de la présente année 1747. Je luy demanday quel âge il avoit, et il me répondit qu'il avoit trente-neuf ans.

Il est à propos que je dise, que ma pauvre tante avoit ajouté une clause qui est qu'après le décès de laditte Magdeleine Bouïard et de son mary René Laiguillon, et donnoit sur la métayrie de La Cabosse douze livres de rente à la paroisse de Saint-Saturnin afin qu'on y dit des messes pour le repos de son âme et de celles de sa famille. Je trouve la fondation fort pieuse, ainsi après la mort dudit Laiguillon, la ditte rente commencera à courir. Nous devions tous en commun, soit mon oncle, ma tante, ma sœur et moy quarante-deux livres de rente à Mlle Jaunay, laquelle somme de quarante-deux livres se payoient en trois paiements différents, et par conséquent faisoit trois différentes rentes, j'amortis aussi à Mlle Jaunay dans le même tems par M. Ré, notaire en 1734. Il y avoit encore une rente de cent livres par an due à M. Coulombier de St-Maixent sur la métayrie de La Cabosse, mais comme ma pauvre sœur avoit besoin d'argent et que j'en avois aussi besoin, pour me mettre en état d'entrer en campagne, je ne l'amortis point pour lors, et je ne l'aye éteinte et amortie qu'au mois de novembre 1743. Ainsi cette pauvre métayrie est liquidée.

A l'égard de la métayrie de La Pergelerie dont j'ay hérité aussi par la mort de mon pauvre oncle. Je ne l'ay trouvée chargée de rien. Ces deux métayries m'appartiennent à moy tout seul à présent, depuis la mort de ma pauvre sœur, car de son vivant elles estoient en commun, je ne fais point icy le dénombrement de mon petit revenu parce que j'en ay un état parmi mes papiers, dans mon armoire, et que Dieu mercy mes petites affaires sont en bonne règle.

J'avois hérité aussi de la maison de mon oncle et de ma tante située rue de La Croix à St-Maixent. Je louais cette maison sur le pied de quatre-vingt Francs par an, et malgré ce qu'il m'en coûtoit tous les ans en dixième pour le roy, et en réparation. Cette ditte maison auroit besoin d'être jettée, retz pied, retz terre, et d'être totalement rebâtie. Ces raisons me déterminèrent à la vendre lorsque j'étois à St-Maixent au mois de janvier de la présente année 1747. Je la vendis à M. de Linazay sur le pied de 2 541 livres. Tout le monde m'assura que c'étoit un gros prix, sans quoy je ne m'en serois pas deffait. J'aurois bien voylu qu'il eut pû se faire que cette maison eut été à La Rochelle plutôt qu'à St-Maixent, les maisons sont bien plus chères icy à La Rochelle qu'à St-Maixent, et d'ailleurs en la faisant rétablir, je l'aurois occupée moy même.

* * * *

Il faut bien que je dise maintenant quelque chose de l'histoire de ma vie, je naquis en l'an 1698 la pendant la nuit du deux ou trois du mois de may, et cette même nuit, il fit un froid si excessif que toutes les vignes furent gelées l'on doit juger par cet événement que ce n'est pas toujours seulement à la naissance des grands hommes qu'il arrive quelques prodiges.

Je fus baptisé dans l'église de St Barthélemy de cette ville de La Rochelle. J'eus pour parrain M. Bouchereau, chevalier servant de l'ordre de Malte et pour mareine d^{lle} Thévenin, aujourd'huy Madame de Brenusson, ma sœur utérine, on me nomma : Simon-Louis.

Ma mère me destinoit à remplir les deux charges qu'avoit mon père, sçavoir celle d'avocat du roy au présidial, et celle de procureur du roy de la police, mais dès ma jeunesse j'avois du goût pour les armes, contre le sentiment de ma pauvre mère, qui ne vouloit pas consentir à mes désirs, mais la mort de ma pauvre mère qui arriva, comme je l'ay déjà dit le

17 d'avril 1716, me laissa la liberté de choisir un état et mon empressement redoubla pour le service du Roy. Ma sœur de Brenusson en parla à M. le comte de Chamilly qui commandoit dans la province, et qui promit de s'employer pour moy, et il jugea que pour commencer, il falloit que j'entrasse en qualité de cadet dans le régiment qui étoit arrivé depuis peu à La Rochelle, et il me fit l'honneur de me présenter aux officiers de la tête du corps.

Le régiment s'appelloit pour lors, *Salians*¹⁴, et sans changer de colonel, s'appela ensuite d'Estaing, parce que d'Estaing est le nom de sa maison¹⁵, et après nous eûmes pour colonel M. le comte de Noailles, fils de M. le maréchal de Noailles, vivant aujourd'huy le régiment s'appelloit encore Noailles lorsque je me suis retiré, et il s'appelle présentement *Gustine*, et comme notre régiment ne conserve pas toujours le même nom et qu'il change de nom en même tems que de colonel, je suis bien aise de dire que notre régiment est le vingt et unième régiment de France, afin qu'on puisse sçavoir dans quel régiment j'ay servi.

Me voilà donc M. le cadet en attendant une lieutenance. Je montay ma première garde avec mon capitaine au corps de garde de la Chainé, et j'en montay, aussi, quelques unes chés M. de Chamilly, qui logeoit à l'hôtel de ville, rue de St Yon. D'ailleurs, je me trouvois à tous les exercices que faisoit le régiment et je faisois monter mes gardes par un soldat de la compagnie.

Je brûlay d'impatience d'être fait officier et pour l'être plutôt, j'aurois désiré que les ennemis eussent été autour de La Rochelle, le flambeau à la main, et je ne respirois pour lors que sang, que carnage, mais malgré tout cela, l'an 1716 et celui de 1717 se passèrent sans pouvoir obtenir une lieutenance. En 1718, M. de Salians, notre colonel m'en promit une. Heureusement que pendant tout ce tems-là notre régiment étoit toujours à La Rochelle, mais au mois de 7^{bre} 1718, nous eûmes des ordres pour aller à Limoges, et je n'étois point encore officier. Cependant sur ce qu'on m'avoit promis, je partis avec le régiment, nous restâmes trois mois à Limoges, après quoy nous eûmes des ordres pour aller, partie du régiment au Mont-de-Marsan et l'autre à St-Cever¹⁶ qui sont deux petites villes de Gascogne. Cet ordre pour partir fut pour moy un coup de foudre parce que j'étois toujours cadet. Enfin la veille de notre départ, mes lettres d'officiers arrivèrent et elles me firent, peut-être, autant de plaisir qu'en pourroit faire à quelqu'un le bâton de maréchal de France.

De Mont-de-Marsan on nous envoya à Bayonne, et le 17 avril 1719¹⁷ nous entrâmes en campagne, parce que M. le duc d'Orléans qui étoit pour lors régent du royaume avoit, au nom du Roy, déclaré la guerre à l'Espagne. Me voilà donc parti pour l'armée, avec le regart sans argent, sans valets, sans chevaux ou du moins pour lors, car j'eus un cheval peu de tems après. Enfin sans parents, sans amis qui voulussent m'aider d'argent et de conseils, de plus sans expérience, aussi je souffris cruellement pendant cette campagne et le bon Dieu ne m'abandonna jamais, malgré l'état de trouble où j'étois, et mon indignité de recevoir des

¹⁴ Ce régiment crée en 1629 sous le nom de Nettancourt, porta au XVII^e siècle les noms de Charost (1702), Saillant (1712), d'Estaing (1732), Noailles (1734), Custine (1744), Saint-Chamond (1749), Rosen (1762), Dauphiné (1762). Il devint le 1^{er} janvier 1791, le 38^e régiment d'infanterie de ligne.

¹⁵ Charles François, marquis de Saillant, puis comte d'Estaing le 20 mars 1732, brigadier le 1^{er} février 1719, maréchal de camp, le 20 février 1734, lieutenant général des armées du roi, le 18 octobre 1734, mort le 29 septembre 1746, à l'âge de 46 ans.

¹⁶ Saint-Sever (Landes).

¹⁷ La guerre avait été déclarée, le 9 janvier 1719, au roi d'Espagne Philippe V au nom de Louis XV. La sagesse du régent en limita les opérations et la durée. Michel ANTOINE, *Louis XV*, Collection de poche Pluriel, Paris, Hachette, 1993, p. 82.

grâces de mon Sauveur et mon Dieu. Nous commençâmes la campagne par l'attaque du fort de Beoby qui tient fort peu, ensuite nous fîmes le siège de Fontarabie, après quoy je fis le siège de St-Sébastien. De là on nous envoya en Catalogne où nous fîmes le siège d'Urgel, puis on nous envoya pour faire le siège de Rose, mais pendant ce siège, il fit de si grosses tempêtes que les barques qui portoient les provisions de guerre et de bouche périrent de façon que M. le maréchal de Barwic¹⁸, qui commendoit l'armée, nous fit lever le siège le 19 novembre (toujours même année 1719) et notre régiment fut envoyé en garnison à Urgel que nous avions pris depuis peu de tems, et dans tout le pays d'alentour étoient aussi les régiments de Piémont, de La Gervazay¹⁹, Orléans, Louvigny et Flandres et comme les Espagnols vinrent avec une armée pour nous faire évacuer tout ce pays-là et qu'ils étoient bien plus forts que nous, on leurs abandonna, et on se contenta de jeter cinquante hommes par bataillon dans le château ou fort d'Urgel, ma mauvaise destinée fut que je me trouvoy de ce nombre, les ennemis nous investirent le premier jour de l'an 1720 et ils ouvrirent la tranchée le 17 janvier, et après neuf jours de tranchée ouverte, nous fûmes obligés de capituler, la brèche étant praticable, nous fûmes faits prisonniers de guerre et l'on nous conduisit à Barcelone nos soldats étoient enfermés dans les souterrains de la citadelle, mais les officiers avoient la ville pour prison et nous avoit laissé nos épées. Je tombay malade à Barcelone, après avoir toujours résisté pendant toute une campagne aussi fâcheuse surtout pour un jeune qui avoit été élevé très délicatement après environ deux mois de séjour à Barcelone la Cour d'Espagne accorda aux officiers prisonniers, un congé de six mois pour revenir en France, à la charge de retourner en Espagne au bout de ce tems-là, et je profitay avec grand plaisir de ce congé, et tout moribond que j'étois, je m'embarquay à Barcelone. Pour venir en France, nous fûmes obligés de relâcher à Palamos qui est un port d'Espagne, et pendant notre traversée nous appréhendions fort que notre vaisseau fut attaqué et pris par les Algériens ou les Saltins. J'aurois été très fâché qu'on nous eut conduits dans ces pays là pour y être esclaves, mais heureusement nous arrivâmes à Coullioure en Roussillon, et ensuite je continuay ma route par terre jusqu'à La Rochelle, et peu de tems après nous fûmes tous échangés pour d'autres officiers espagnols, que nous avions pris prisonniers de guerre pendant la campagne de l'année précédente 1719, ainsi je ne fus point dans la dure nécessité de retourner aux prisons d'Espagne.

La paix se fit en 1720, mais ensuite pendant l'hyver de 1732 à 1733, la guerre fut déclarée contre l'Empereur [Charles VI de Hasbourg]²⁰, qui étoit père de la reine d'Hongrie²¹, contre laquelle nous sommes actuellement en guerre, de façon qu'en 1733 on fit le siège de Kell sur le Rhin, et qui n'est séparé de Strasbourg que par le Rhin, la seconde campagne en 1734 nous fîmes le siège de Philipsbourg, et la troisième campagne en 1735 nos deux armées restèrent en présence l'une de l'autre et il ne se passa d'événement considérable que l'affaire de Clausens.

¹⁸ Le maréchal de Berwick qui avait combattu pour l'Espagne à la décennie précédente et avait été à ce titre fait Grand d'Espagne, commandait l'armée française. Il procéda avec mesure, cherchant à épargner les vies humaines et les destructions. Alix de ROHAN-CHABOT, *Le Maréchal de Berwick. Une épée anglaise au service des Bourbons*, Editions Albin Michel, Paris, 1990, p. 295-296.

¹⁹ Le régiment de La Gervasais ou de La Gervaisais, du nom de son colonel Auguste Nicolas Magon de La Gervaisais, ancien régiment d'Antin et de Gondrin, devenu en 1762, le régiment d'Aunis.

²⁰ La France était entrée en guerre, le 10 octobre 1733, contre l'Autriche, pour défendre la légitimité du roi de Pologne, beau-père de Louis XV.

²¹ Sur la reine de Hongrie, voir l'ouvrage d'Elisabeth BADINTER, *Le Pouvoir au Féminin. Marie-Thérèse d'Autriche, 1717-1780, L'impératrice-reine*, Editions Flammarion Paris, 2016.

Je n'ay été fait capitaine qu'en 1732, quoy que je fusse entré au régiment en 1716, je connoissois fort bien la conséquence d'être capitaine de bonne heure, c'est pourquoy dès l'année 1721 j'avois pris des arrangements, et même des engagements pour cela, mais j'eus la douleur d'attendre environ dix ou onze ans, et de voir pendant ce tems donner six compagnies, qui me passèrent devant le nez, et encore il ne falloit rien dire de peur de gêter mes affaires, je n'osois pas me plaindre. On vouloit encore faire passer un autre avant moy. Oh ! Pour le coup, c'en étoit trop. Je pris le parti d'écrire et de parler. Enfin après bien des difficultés, il se trouva qu'un capitaine du régiment n'étant plus en état de continuer le service, je consentis à luy donner deux milles Francs de plus. Il manquoit 14 hommes à cette compagnie qui étoit d'ailleurs fort mal en armes et autres choses, sans parler des habits qui manquoient. Je fus obligé pour satisfaire à tout cela de vendre la pauvre métayrie de Choupe qui étoit le seul bien qui me restoit. Ma soeur par un retour de partage entre elle et moy, avoit 40 livres de rente sur la ditte métayrie de Choupe et ma tante en avoit une de 139 livre qui étoit aussi par un retour de partage, et par la mort de ma pauvre tante et de ma pauvre sœur ces deux rentes me sont revenues et j'en jouis actuellement.

Ma pauvre métayrie vendue, il ne me resta plus aucun fonds, mais seulement quelque argent comptant, après avoir bien rétabli ma compagnie, j'étois avec cela content. Il n'étoit point question de mariage en aucune façon²².

Peu de tems après ma métayrie vendue, et la même année, mon pauvre oncle et ma pauvre tante moururent à quatres heures l'un de l'autre comme je l'ay dit cy-dessus, et leurs biens restèrent entre ma pauvre sœur et moy, sans faire de partage, nous jouissions tous deux en commun. Ma pauvre sœur m'avoit bien proposé de partager, mais je luy représentay qu'il nous en couteroit beaucoup en frais de notaire, et surtout de contrôle, et que de plus, ou elle ou moy pourrions-nous trouver lésé, et qu'il valloit beaucoup mieux supporter tous deux les pertes et recevoir les profits en communauté.

Au commencement du printems de 1733 nous eûmes ordre de nous rendre partie à Thionville et partie à Sarrelouis afin d'être à portée du Rhin, dans le dessein que la Cour avoit formé de faire le siège de Kell, que l'on fit effectivement²³. Le régiment, en allant à Thionville et Sarrelouis, passa par Mézières en Champagne, et en y arrivant, je fus surpris fort agréablement d'y trouver Messieurs Masse qui m'attendoient. Je leur demanday des nouvelles de M. leur père et de M^{lle} leur sœur, ils me dirent que toute la famille étoit à Mézières, et qu'on m'attendoit pour venir dîner chez eux, et pour m'y donner un logement, je profitoy de l'un et de l'autre avec grand plaisir, et je restay trois jours avec eux, et ne joignis le régiment qu'à Mouzon, nous renouvelames donc tous connoissance, car j'avois connu ces Messieurs à La Rochelle. M. Masse le père s'y étoit établi il y avoit bien des années²⁴ et ils

²² L'on soulignera que c'est par une dénégation : *Il n'étoit point question de mariage en aucune façon* que Simon-Louis Rivet-Cottiby aborde le sujet du mariage qu'il n'avait pas évoqué jusqu'à présent.

²³ L'armée commandée par le maréchal de Berwick passa le Rhin, le 13 octobre 1733, Kell fut investi le lendemain. La place capitula le 29 octobre. La saison étant trop avancée, l'armée alla prendre ses quartiers.

²⁴ Ces Messieurs Masse étaient des pays de Simon-Louis, étant originaires de La Rochelle. Leur père Claude Masse (°Combloux dans le duché de Savoie 1652 +Mezières (Ardennes) 26 mai 1737), ingénieur ordinaire et conseiller du roi, avait épousé le 14 janvier 1698 à ND de La Rochelle, Marie Papin (baptisée le 15 septembre 1669 au temple de La Rochelle, inhumée le 18 mai 1712 à ND de La Rochelle), d'une famille huguenote de La Rochelle. Elle lui avait donné cinq enfants : Anne-Marie (née le 10 mai 1700, baptisée le 23 mai à ND de La Rochelle), future épouse de Simon-Louis

étoient ainsy que moy de la paroisse de Notre Dame dans cette ville de La Rochelle. M. Masse le père qui étoit ingénieur ordinaire du roy et dont le district étoit pour lever les plans et les cartes pour le roy eut ordre en 1724 de se rendre en Flandres, il partit pour Valenciennes avec ses deux fils qui étoient fort jeunes, et qui n'étoient pas encore ingénieurs. Mlle sa fille étoit l'aînée de ses trois enfants, elle le suivit aussi d'autant plus que M. Masse étoit pour lors fort vieux, et âgé d'environ 74 ans. C'est pourquoy, il avoit besoin du secours de M^{lle} sa fille, il avoit à son service depuis quelques années une servante nommée Suzon Godeffroy qui accompagna aussi partout M. Masse et sa fille, et cette même fille est aujourd'huy encore avec moy.

De Valenciennes, M. Masse fut envoyé à Lisle pour lever la carte des environs, et dans le tems qu'il y étoit à Lisle avec sa famille notre régiment y alla en garnison en 1731. Je ne manquoy pas de les aller voir avec empressement, étant tous du même pays, de la Rochelle, et même paroisse. Cela faisoit un titre, j'en avois encore un autre c'est qu'ayant vu plusieurs fois Mademoiselle Masse à La Rochelle, je luy avois trouvé du mérite. Notre régiment partit de L'Isle pour aller à Dunquerque en la mesme année 1731, et nous nous perdîmes tous de vue, si bien que je les retrouvay en 1733 à Mezières avec grand plaisir. Comme je l'ay marqué cy-dessus. Après le siège de Kell, notre régiment alla en garnison pendant l'htver au Quenoy et il fallut repasser à Mezières, et je restay trois semaines chés M. Masse d'où je me rendis à ma garnison au Quenoy, et j'y trouvay en arrivant un congé de la Cour, seulement pour deux mois, et pour en profiter, je partis le 19 X^{bre} de la même année 1733 pour me rendre à St Maixent et ensuite à La Rochelle afin de régler les petites affaires que ma pauvre sœur et moy avions ensemble à cause de l'hérédité de mon pauvre oncle et de ma pauvre tante, qui estoient morts, comme je l'ay déjà dit au mois de mars de la même année 1733.

Mon congé de deux mois fini, et mes affaires réglées, je partis pour me rendre en Flandres joindre le régiment. Vers le commencement du printemps 1734, nous eûmes ordre de partir pour aller sur le Rhin où l'armée devoit s'assembler pour faire le siège de Philisbourg, et il fallut encore passer à Mezières en Champagne, où je trouvay toujours M. Masse et sa famille, et je les revis avec un nouveau plaisir, mais il n'étoit non plus question de mariage que de prendre la lune avec les dents, je restay deux ou trois jours chés M^{rs} Masse, et je me liais beaucoup d'amitié avec M^{rs} ses fils, ils me demandèrent de leur écrire pendant le courant de la campagne que nous allions faire. Je veux bien croire que l'intérêt que ces Messieurs prenoient à ce qui me regardoit pouvoit y avoir part, mais aussi d'un autre côté, ils n'étoient pas fâché d'être informé de ce qui se passeroit à l'armée, et je leur promis donc de leur écrire, et je leur tins parole.

Jean-Luc TULOT

La suite de cet article paraîtra dans le prochain cahier. (ndlr).

Cottiby, Claude-Sébastien (°14 novembre 1702), Claude (°7 mars 1704), François (°1^{er} septembre 1706, décédé le 15 avril 1757) et Claude-Félix Masse (°8 mars 1712, b le 9 mars ND de La Rochelle +1786). René FAILLE, *Recherches généalogiques sur l'ingénieur Claude Masse et ses descendants*, *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 2^e série, t. 2, N° 8, 1971 ; Jean GUILLARD, *Claude Masse et la Charente-Maritime*, *Le Picton*, n° 206, Mars-Avril 2011, p. 57 ; Thierry SAUZEAU, *Claude Masse, ingénieur-géographe de Louis XIV*, *L'Actualité Poitou-Charentes*, n° 77, 29 juin 2007, p. 48-55.

LES RÉFUGIÉS TARDIFS À GENÈVE

Bon nombre d'historiens ont délaissé, me semble-t-il, la dernière vague d'émigration vers Genève dès les dernières dragonnades de 1750, ordonnées par Louis XV, à travers ses zélés intendants et qui ont surtout ravagé le Dauphiné d'alors.

Cette émigration tardive ne plaît apparemment pas du tout aux bourgeois de Genève, même si bon nombre d'entre eux étaient issus de la vaste émigration datant de la Révocation, c'est-à-dire de soixante-quinze ans plus tôt, soient trois générations à peine.

Ces immigrants tardifs sont, pour la plupart, en effet issus de milieux très modestes, ce qui ne leur facilitera pas leur intégration. En fait point d'intégration : ils sont relégués au statut de "natifs", au mieux à celui d'"habitant" (ce qui signifie qu'ils n'ont pas leur mot à dire dans cette belle république de Genève).

J'en prends pour exemples issus de mes propres ascendants :

- Jean-Pierre Faure, né à Bourdeaux au diocèse de Die (Drôme), mort à Genève en 1754, et son fils David, né en Dauphiné, mort à Genève en 1775 où il était jardinier.
- La femme de ce dernier, Jeanne de Bouillanne, née en Dauphiné vers 1724, fille de Jean-David, de Quint au diocèse de Die, déchu de sa noblesse en 1745 (famille très curieuse dont la généalogie reste à faire).
- Denis Boisse, né vers 1692 à Vinsobres, Drôme, cordonnier, mort à l'hôpital français de Genève en 1781.
- François Empeytaz, né vers 1679 à Val d'Aix, Drôme, cordonnier, mort à l'hôpital français de Genève en 1745.

Tous sont qualifiés de "natifs" dans les actes, terme trompeur, qui désigne la plus basse couche de la population, en dessous-même des "habitants".

Et aussi, venant d'autres sources :

- Jean Durand, de Creyssac en Vivarais, aujourd'hui Ardèche, reçu habitant vers 1748 (sa fille Jeanne, épouse en 1768, Etienne Brocher, de Montbrand, Hautes-Alpes, installé à Carouge dès 1757 et qui semble avoir bien "réussi")²⁵.
- Sans doute plus riche, Gabriel-François Terrisse (°Die 1708 +Genève 1796), négociant à Genève dès 1727, y est reçu habitant en 1747 et ne parviendra pas à accéder à la bourgeoisie, malgré des requêtes en 1743 et 1770. Son fils aîné l'obtiendra tout de même en 1780, car il avait fait fortune... à Neuchâtel. Son gendre Antoine Brunel, de Die, n'est également "que" habitant de Genève quand il se marie en 1777²⁶.
- Joseph Basset, de Fourcinet près de Die (Drôme) (°1711 +1788), faiseur de clés de montres est reçu simple habitant de Genève en 1742. Il épouse à Genève des "paÿses" : en 1742, Susanne Brun, originaire d'Aspre en Dauphiné (Aspre-sur-Büech, Hautes-Alpes), en 1751, Elisabeth Reymond, de Valdrôme, Drôme, enfin en 1768, Geneviève Marin, comme lui de Fourcinet. Seul, son fils Philippe (°1763 +1841), pasteur, sera reçu bourgeois en 1790, comme tant d'autres membres de familles "nouvelles", c'est-à-dire pendant la Révolution²⁷.
- Encore venu du Dauphiné, Pierre Ferrier, né vers 1737 à Poyols, Drôme, qui est reçu habitant de Genève en 1762. Son fils ne sera reçu bourgeois qu'en 1791²⁸.
- Une autre famille, qui ne deviendra genevoise qu'en 1815, les Chaix : Pierre, né à Aouste, Drôme, en 1689, y décédé en 1763, est enfermé à la Tour de Crest, où il est "chirurgien du roi".

On trouve également des réfugiés du Languedoc, par exemple : Jacques Moynier, du Caylar (Hérault), qui se marie à Genève en 1740. Sa fille épouse en 1763, Jacques Massip, de Clarensac près de Nîmes. Son fils, autre Jacques, émailleur, est reçu habitant en 1769. A cette famille qui n'a pas accédé à la bourgeoisie, appartenait le célèbre Gustave Moynier (°1826 +1910), co-fondateur de la Croix-Rouge.

Aucune d'entre eux, ni leurs descendants, ne "dépasseront" pas le statut d'"habitant" ou de "natif", c'est-à-dire qu'ils ne seront jamais ni bourgeois ni citoyens de Genève : ainsi ils n'auront jamais aucun droit de vote et c'est précisément cette population qui constitue de groupe politique des "Mécontents", qui, à juste titre, agite passablement la Genève pré-révolutionnaire.

Éric BUNGENER

²⁵ *Recueil Généalogique Suisse III*, 1918.

²⁶ *Recueil Généalogique Suisse I*, 1902.

²⁷ *Recueil Généalogique Suisse II*, 1907.

²⁸ *Recueil Généalogique Suisse II*, 1907.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

La diffusion des Cahiers augmente ; nous avons le plaisir de voir notre nombre d'abonnés augmenter, notamment sous le format électronique. N'hésitez pas à en faire de la publicité.

Pour 20 euros par an, vous recevez les quatre cahiers par email. Tout abonnement en cours d'année donne droit évidemment à recevoir tous les cahiers de l'année. Le format papier existe toujours, bien sûr. L'abonnement pour les particuliers est d'un montant de 35 € (France) et de 40 € (étranger) ; de 50 € pour les institutions.

Nous avons aussi plus de contributeurs à notre revue et nous prévoyons de publier dans les prochains numéros des articles sur des sujets les plus variés :

- *Mes grands-parents Paul et Hermina Constant et la guerre de 1914 à 1919*, par Jean-Claude Lacroix
- *Qui était Catherine Maréchal brûlée vive à Tours en 1532 pour crime d'hérésie*, par Idelette Ardouin-Weiss
- *Dispersion de la famille Piozet dans toute l'Europe après 1685*, par Idelette Ardouin-Weiss
- *Un général protestant pendant le Grande Guerre*, Pierre Trouchaud, par Denis Faure
- *Le général d'Armée Camille Walch*, par Denis Faure
- *Les errances de Jean de Massé*, par Gilles Destremau
- *La famille Guérin de Nîmes*, par Daniel Gothié
- *Sedan, enjeu international et confessionnel*, par Aurélien Behr
- *Reconsidération du protestantisme des Thuret*, par Daniel Thuret

Nous comptons sur vous pour écrire des articles et diffuser les Cahiers.

La Bibliothèque du protestantisme français est désormais fermée pour de nombreux mois. Il est indispensable de rénover tous les sous-sols pour assurer la conservation optimale de tous nos trésors.

Ces travaux ont un coût très élevé et les subventions publiques arrivent lentement ; aussi donnez généreusement ! Soit directement sur le site www.shpf.fr

Soit par le biais de la Fondation du Patrimoine, vous bénéficiez de tous les avantages fiscaux dans les deux cas.

Merci d'avance pour votre soutien et bonne lecture !

Bien à vous.

Denis FAURE